

JUIN
JUILLET
1975
N° 146

LUMIERES DANS LA NUIT

18° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

Mont Prorel



■ **LE MANCHE APRÈS LA
COGNÉE** (p. 3)

■ **L'ATERRISSAGE DE LAUNE,
PRÈS LESSAY (Manche)** (p. 6)

■ **CI-DESSUS: DANS LE
BRIANÇONNAIS** (p. 22)

■ **RÉSEAU DE DÉTECTION :
RÉSULTATS 1973** (p. 29)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : LE MANCHE APRES LA COGNEE
PAGE 6 : ATERRISSAGE A LAUNE, PRES LESSAY (Manche).
PAGE 11 : LE CAS DE SEGRIE-FONTAINE (Orne).
PAGE 12 : CARCES (Var).
PAGE 14 : DANS LE LOIRET.
PAGE 15 : DURANT PRES DE 3 HEURES, QUASI-ATERRISSAGE D'UN OVNI A CANET-PLAGE (Pyrénées-Orientales).
PAGE 16 : RIEC-SUR-BELON : ENQUETE COMPLEMENTAIRE.
PAGE 17 : COURRIER.
PAGE 18 : DEUX CAS OFFERTS A LA REFLEXION DE NOS LECTEURS.
PAGE 18 : POST-SCRIPTUM A L'ARTICLE d'Aimé MICHEL « SUR DEUX PASSAGES DE L'ILIADÉ ».
PAGE 19 : OBSERVATION AU-DESSUS DE LA GARE SNCF DE DOUAI (Nord).
PAGE 20 : ENQUETE A BIZENEUILLE (Allier).
PAGE 22 : DANS LA REGION DE BRIANÇON (Hautes-Alpes).
PAGE 24 : ATERRISSAGE A PAVIE (Italie).
PAGE 26 : LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite).
PAGE 28 : COURRIER RESUFO.
PAGE 29 : RESEAU DE DETECTION : RESULTATS 1973.
PAGE 30 : NOUVELLES RECENTES.
PAGE 31 : MISE AU POINT IMPORTANTE.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION : CE NUMERO EST COMMUN AUX MOIS DE JUIN ET JUILLET, et nous sommes heureux de pouvoir le doter de 4 pages de plus. Le prochain numéro (Août-Septembre) paraîtra début Août.

CAMPAGNE NATIONALE D'OBSERVATION

Elle couvrira les mois de Juillet et Août. L'effort se portera chaque samedi soir de 21:00 à 24:00, et une participation massive pour deux soirées consécutives, les vendredi 15 et samedi 16 Août aux mêmes heures. Pour les consignes, se reporter aux n° 132 et 133 de LDLN (pages 25). Pour ceux qui ne possèdent pas ces numéros, envoi de la documentation contre 2 timbres à 0,80 F. Veuillez adresser vos rapports au Siège de LDLN. Merci et bon courage !

Le manche après la cognée

Aimé MICHEL

Il faut remercier les responsables de LDLN d'avoir osé publier l'article de Pierre North (1). Il faut aussi remercier Pierre North d'avoir osé l'écrire. Cet article jette un gros pavé dans la mare du conformisme soucoupique. Le conformisme est la maladie permanente de la pensée : même dans les marges les plus indociles de cette pensée, il finit toujours par s'introduire, et si l'on le laisse faire, par s'imposer, tarissant toute réflexion originale.

On ne refusera pas l'originalité à la position prise par Pierre North avec talent et compétence. Les phénomènes étudiés par l'ufologie, dit-il en substance, sont réels : mais ils échappent par nature à toute appréhension scientifique ; ils sont par nature trompeurs et malveillants ; ils présentent les mêmes difficultés d'approche que les « phénomènes » dont les « sciences occultes » font leurs choux gras ; « il n'existe aucune solution de continuité entre les cas les plus solides et les récits les plus fantaisistes des contactés » ; en résumé « l'aspect scientifique du problème MOC n'est qu'un leurre » ; chercher à « connaître pour connaître » en matière d'OVNIs, c'est une attitude irresponsable autant que révoltante » quand elle « tolère et encourage l'intoxication méthodique des esprits ». Chemin faisant, Pierre North dénonce l'inutilité et le caractère psychologiquement néfaste de l'hypothèse extraterrestre. Sa conclusion manque un peu de clarté : si, dit-il, les pionniers étaient excusables de chercher à savoir (car ils n'avaient alors « ni les connaissances ni le recul nécessaires pour voir dans quelle galère ils s'embarquaient »), maintenant « je souhaiterais que les soucoupistes réfléchissent ». Ce qui est un peu inattendu : n'a-t-il pas plutôt voulu écrire « cessent de réfléchir » ?) C'était la conclusion logique. C'est celle en tout cas que l'on tirera si l'on entre dans les vues de Pierre North : on a envie, l'ayant lu, de mettre les clés sous la porte, de planter là l'ufologie et de retourner à ses chères études ; Guérin et Hynek seront invités à ne plus s'occuper que d'astronomie ; LDLN et la FSR devront fermer ou se recycler dans autre chose ; l'ufologie enfin devra disparaître de notre horizon, laissant les OVNIs poursuivre dans l'indifférence générale leurs « caboteries douteuses ».

Quoiqu'il en soit, en tant que « pionnier » plusieurs fois nommé (sans indulgence !) par Pierre North, je suis, avec les autres, invité à « réfléchir ». Voici donc quelques réflexions.

1 — Sur le caractère « trompeur » des OVNIs

C'est un fait que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est souvent difficile ou même impossible, dans chaque cas particulier, de distinguer le solide du fantasmagorique ; c'est un deuxième fait que la même difficulté se retrouve dans la série de cas de tout catalogue un peu développé (voir les travaux de Vallée).

Mais de ce qu'actuellement la distinction est souvent difficile ou impossible à faire, s'ensuit-il qu'elle est réellement inexistante, qu'elle est dans le phénomène lui-même ? Pour l'affirmer, il faudrait en savoir plus que nous n'en savons ; et comment en savoir plus sans étudier plus ?

En effet, l'indiscernabilité apparente entre le présumé solide et le présumé fantasmagorique est un troisième fait que le peu que nous savons nous permet déjà de prévoir et d'affirmer, et qui rend suffisamment compte des deux premiers. Autrement dit, le peu que nous savons nous permet de prévoir et d'affirmer que, même si le solide et le fantasmagorique sont réellement discernables et de nature différente (le premier réel et le second subjectif), ils nous paraîtront d'abord cependant indiscernables. Pourquoi ? Parce que l'OVNI est un phénomène rare, fugitif, impressionnant. Pour que le témoignage soit instructif, il faut que le témoin soit rapproché, qu'il ait beaucoup vu. Mais plus il voit, et plus il est impressionné. Les études de psychologie du témoignage, faites tant dans les laboratoires que par les compagnies d'assurances montrent que plus le témoin est impressionné et plus son témoignage est sujet à caution et incohérent. Il y a peut-être dans le phénomène OVNI une incohérence intrinsèque, autre que celle du témoignage. Mais pour l'affirmer, il faut le prouver (2). Et pour le prouver il faut étudier le phénomène.

2° — Si la volonté de tromper peut être tirée du refus du contact.

Le refus du contact est évident. Prouve-t-il la volonté de tromper ? Une foule d'autres explications également plausibles se trouvent dans les spéculations avancées par divers auteurs depuis un quart de siècle. Affirmer que le refus prouve la volonté de tromper, c'est choisir par humeur, non par raison, entre toutes ces hypothèses jusqu'ici incontrôlables. Pour choisir par raison, il faudrait connaître mieux le phénomène. Comment le connaîtra-t-on mieux, si l'on décide de ne plus l'étudier ? L'hypothèse de l'intoxication méthodique des esprits par l'activité des OVNIs (avancée par Pierre North) est une des plus fantastiques que l'on ait proposées. Non seulement elle n'est absolument pas prouvée, mais l'expérience va plutôt dans le sens de sa réfutation, puisque la croyance aux soucoupes volantes croît d'une

façon écrasante avec le niveau d'éducation : 21 % chez les gens d'éducation primaire, 39 % chez ceux d'éducation secondaire, 51 % chez ceux d'éducation supérieure (3). Ou bien Pierre North dira-t-il que plus on est intellectuellement averti et éduqué et plus on est vulnérable à l'intoxication ? Ce ne serait pas très sérieux. Le lecteur de Science ou du Monde est plus difficile et critique que celui de la presse à sensation, ce me semble.

3° — Si l'aspect scientifique du problème MOC n'est qu'un leurre.

Les rationalistes romains disaient déjà de même que « toute recherche, réflexion ou spéculation sur les fantômes, les songes, l'aimant et la cause des marées était une pratique superstitieuse ». La science n'en a pas moins récupéré les marées, l'aimant et les songes. Mais quinze siècles plus tard, et en s'obstinant en dépit de tout. Il a d'abord fallu que les rationalistes romains tuent la science antique avec leur pseudo-bon sens : c'étaient de faux rationalistes.

Autre exemple, les spéculations et réflexions sur l'idée de « force », qui commencent avec Aristote et durent, toujours en vain, tout le Moyen âge et la Renaissance, jusqu'à Galilée, lequel, après tout ce temps, finit par avoir les idées décisives et fonde la science moderne (4). Si ses prédécesseurs s'étaient découragés dans leur longue poursuite du « leurre », qu'aurait fait Galilée ? Comme ses prédécesseurs découragés : rien, et on en serait toujours à Aristote.

Tant qu'on n'a pas trouvé une méthode d'approche, toute recherche semble poursuivre un leurre. Mais pour trouver une méthode, il faut la chercher !

4° — Sur le rôle des hypothèses.

Il y a deux sortes d'hypothèses en sciences.

Il y a d'abord celles qu'on appelle plutôt maintenant des « modèles », qui s'offrent à la réfutation expérimentale, et dont le rôle est de prédire des phénomènes nouveaux. C'est de ces hypothèses que parle Fred Hoyle (cité par Pierre North) (5). En ufologie, ce genre d'hypothèses est constamment utilisé. Par exemple on suppose qu'il existe une répartition horaire statique des observations. Vrai ou faux ? Cela se vérifie (et en effet il y en a une, bien connue). Par exemple on suppose que le nombre d'observations sur une surface donnée est fonction de la nébulosité, ou de la densité de la population. Cela aussi se vérifie, voir les résultats de Poher, de Vallée, de Ballester-Olmos, d'autres. Ou encore qu'il existe une corrélation entre les manœuvres et les changements de couleurs (Mac Campbell, Poher, sont en train de le vérifier : on le saura). Etc...

Au regard de ce premier type d'hypothèses, une science est d'autant plus évoluée que ses modèles sont plus élaborés et établissent des corrélations plus nombreuses. La science par excellence est de ce point de vue la physique, c'est bien connu. En biologie, en revanche, on n'a pas encore de modèles généraux. Aussi les hypothèses biologiques sont-elles très éphémères. Le prix Nobel de biologie, sir John Eccles, estime qu'une hypothèse biologique qui rend des services pendant 15 ans avant d'être complètement abandonnée est une très bonne hypothèse (6). Les ufologistes n'ont pas à avoir de complexes de ce point de vue. Ils font exactement comme les autres chercheurs. S'il faut s'étonner de quelque chose, c'est bien plutôt de voir la rigueur des méthodes déjà utilisées par un Poher, un Saunders, un Vallée, alors qu'il y a 15 ans l'ufologie n'était qu'une collection d'anecdotes, une « rumeur », disait Jung.

Mais il y a en sciences une autre catégorie d'hypothèses, non moins utiles et respectées, et qui ne sont en aucune façon des modèles vérifiables.

L'exemple le plus connu est l'hypothèse darwinienne. Elle ne sert pas et n'a jamais servi à prévoir des faits nouveaux et susceptibles de nous dire si elle est vraie ou fausse. De nombreux biologistes la rejettent purement et simplement, et ne s'en portent pas plus mal (7). A quoi sert-elle alors ? Qu'on lise les théoriciens du darwinisme (8) : leur but, l'utilité déclarée de leur théorie, c'est qu'elle explique l'évolution biologique dans toutes ses particularités apparemment les plus miraculeuses, qu'elle rend cette évolution rationnellement plausible sans faire appel à aucun principe ou moyen autre que ceux de la science ordinaire, qu'elle lui ôte tout caractère merveilleux. Et ainsi, ce qui avant Darwin donnait lieu à toutes les spéculations méthaphysiques, théologiques, voire superstitieuses, se retrouve sagement ramené par Darwin dans le champ de la science. La diversité des êtres vivants qui avant Darwin avait ouvert le champ à mille divagations extravagantes (9), devenait grâce à lui un objet de réflexion rationnelle comme les autres.

Tout cela, on peut le dire de l'hypothèse extra-terrestre (HET) qui échauffe tant la bile de Pierre North. Je trouve pourtant l'HET bien plus sensée et raisonnable que le darwinisme ! Le darwinisme a été inventé après coup pour expliquer l'évolution, alors que l'HET ne procède nullement du désir d'expliquer les Soucoupes Volantes. L'HET a été entièrement inventée et développée par des savants qui ne croient pas aux Soucoupes Volantes, qui même ne parlent généralement de Soucoupes Volantes que pour s'en moquer, qui en tout cas ne s'en soucient pas plus que de leurs premières bretelles, qui enfin ont tiré tous les développements de l'HET de la seule considération de leur science (10). Je veux bien que l'HET soit complètement aberrante. Mais Pierre North se trompe d'adresse quand il en fait le reproche aux soucoupistes : s'il a des critiques à présenter sur ce sujet, je suis sûr que les astronomes, biologistes, informaticiens et autres spécialistes de tous pays qui se réunissent périodiquement sous les auspices de l'Académie des Sciences d'Arménie pour discuter des Civilisations Extraterrestres seront heureux de l'inviter à venir exposer ses points de vue à Byurakan, aux côtés de Schklovski, Kardashev, Sagan, Kaplan, Khovanov, Bracewell, etc... Quant à moi, modeste collectionneur d'anecdotes, premièrement je m'en lave les mains, puisqu'il s'agit là de problèmes scientifiques, non soucoupistes, débattus entre savants ; deuxièmement, s'il faut faire confiance à quelqu'un, je choisis prudemment

les savants plutôt que notre distingué critique ; et troisièmement, étant donné que ce que je lis chez ces savants suffit à expliquer les anecdotes dont je m'occupe, je ne vois pas pourquoi j'irais chercher ailleurs des points de vue dont toute l'utilité serait de m'abandonner en plein miraculisme, promis à toutes les superstitions.

La position de Pierre North ne manque pas, comme on voit, d'une belle cohérence : d'une part il faut rejeter l'HET parce qu'elle explique tout, et d'autre part il ne faut plus s'occuper des OVNI's parce qu'ils sont rebelles à toute approche raisonnable. Rien n'est plus cohérent qu'un cercle vicieux ! Ce n'est pas la première fois, loin de là, que je rencontre cette hargne contre l'HET chez ceux qui voudraient chasser l'ufologie du champ de la science et la rendre aux charlatans. C'est là une attitude bien classique, familière, archi-connue ! Elle se manifeste chaque fois qu'une discussion s'instaure dans un milieu non prévenu. Dame ! si l'on accepte l'HET telle que nous l'offrent les savants (sans aucune référence aux OVNI's), les OVNI's deviennent tellement plausibles que ce qu'il faudrait d'abord expliquer comme un incompréhensible mystère, ce serait plutôt leur absence ! Et, du coup, nous voilà mis en demeure de rechercher s'ils existent, puis de les étudier. Il faut donc d'abord détruire l'HET. Je veux bien. Mais encore une fois, ce n'est pas là l'affaire des soucoupistes, qui s'en lavent les mains.

5° — Sur la Gnose Soucoupique, ou plutôt extraterrestre.

Il y a dans l'article de Pierre North comme dans l'arrière-pensée de nombreux esprits que la Soucoupe agace, l'idée que celle-ci « réintroduit Dieu », comme l'a dit textuellement un jour un astronome français lors d'une discussion. La spéculation sur la Soucoupe « réintroduit » en effet, par un biais inattendu, tout un domaine de réflexions sur la situation de l'homme dans l'univers, sur la relativité de ce qui lui apparaît volontiers comme sa suprématie intellectuelle et psychique, sur l'évolution universelle, sur notre place dans cette évolution, sur les finalités de la matière et de la pensée, etc... Bref, une gnose soucoupique.

Je dirai en premier lieu simplement : et alors ? Pourquoi pas ? On n'en finirait pas de citer les livres exprimant des spéculations de nature « gnostique », fondées sur les sciences les plus respectées, et signées des plus grands noms (11). Que si l'on m'objecte que l'ufologie n'est pas une science respectée, je ferai simplement remarquer que toute la gnose soucoupique se passe complètement de la soucoupe elle-même : elle découle purement et simplement de la seule HET, qui appartient, non aux soucoupistes, mais aux savants. Du point de vue gnostique, la soucoupe n'apporte rien de particulier. Que ceux que la gnose agace s'arrangent avec les savants (12). Je ne vois pas très bien d'ailleurs pourquoi il faudrait interdire certaines activités de la pensée aux soucoupistes et à eux seuls ? Pourquoi pas l'asile et le camp de concentration ?

Et surtout, je dirai qu'il est d'autant plus urgent et nécessaire de spéculer que les bases théoriques de l'ufologie sont encore plus incertaines. Plus vous nous dites que l'ufologie est incohérente, et plus vous nous démontrez la nécessité et l'urgence de penser à tout, de réfléchir à tout, et de tout essayer, et de toutes les façons possibles, sans se laisser paralyser par le risque d'erreur, et même d'erreur. C'est ici qu'il faut se rappeler le précepte de Chauvin : « Celui qui fait quelque chose a tout le monde pour lui, sauf trois catégories de gens : ceux qui ne font rien, ceux qui font le contraire, et ceux qui font la même chose ».

6° — Sur les critiques qui servent à quelque chose, et sur les autres.

Pierre North nous force à réfléchir sur notre activité au niveau le plus général de celle-ci. Grâce lui en soient rendues. Il propose aussi, quoiqu'en passant, des critiques plus particulières (par exemple sur les recherches que j'ai suggérées à Jean-Claude Dufour). Cela aussi est utile, ou du moins le serait à condition d'être un peu plus poussé et précis. Un vrai contrôle du travail de Dufour, une vraie critique des résultats, cela requiert plus de travail que deux faciles phrases en passant : ceux qui sont en train de faire ce contrôle le savent. Mais enfin, toute critique ayant un sens (c'est le cas) est bonne et doit être acceptée avec reconnaissance.

Reste un aspect de l'article de Pierre North qu'on ne peut que lui retourner poliment, c'est son ton d'animosité hautaine et de dépréciation personnelle autoritaire. A quoi cela sert-il, surtout à l'égard de gens comme nous, qui depuis un quart de siècle sommes abreuvés de polémiques ? Merci pour les arguments, cela fait penser, et l'on ne pensera jamais assez. Quant à l'autorité, elle m'inspire le plus grand respect, mais seulement quand je sais sur quoi elle s'appuie. Il faut que je sois très ignorant, car j'avoue ne pas connaître les titres d'autorité de Pierre North, ni dans notre domaine, ni dans aucun autre. Nous attendrons donc encore un peu, s'il vous plaît, avant de jeter le manche après la cognée et de retourner planter nos choux.

Aimé MICHEL.

NOTES

- (1) LDLN, numéros 142-143.
- (2) Sur l'étude scientifique du témoignage, voir : *The Reliability of Evidence*, par A. Trankell (Beckmans, Stockholm, 1972).
- (3) *Center for UFOS Studies News Bulletin*, du Pr Hynek, janvier 1975.
- (4) Cr Koyré, Alexandre : *Etudes Galiléennes*, Hermann, Paris, pp. 17 à 60.
- (5) Popper, Karl : *Conjectures and Refutations*, Routledge et Kegan Paul, Londres, édit. de 1969, pp. 273 et suivantes. L'« autorité » ici n'est pas Fred Hoyle mais le théoricien des sciences Karl Popper, à qui Hoyle emprunte son exposé (pour la validité scientifique d'une hypothèse, on parle de « critère de Popper », voir Popper, p. 212).

(suite bas de page 6)

Atterrissage à Laune, près de Lessay (Manche) le 5-1-1975

par M. Y. TOUROUL-CHEVALERIE (Enquêteur n° 1422)

Lieu de l'observation : Le lieu de l'observation de l'engin se situe à Laune, près de Lessay (50), au lieu-dit « La Dignerie ». L'endroit est délimité par les CD 530, 430 E, 430 E 1. 197. Pour accéder au champ dans lequel est visible le point d'atterrissage il faut, à partir du CD 530, emprunter une voie sans issue (rue de la « Dignerie »), qui mène au domicile des Vildier et suivre sur une centaine de mètres le chemin communal dit rue des Juscries, qui est presque impraticable par temps de pluie.

Le champ, à usage de prairie, a une surface de 8.000 m² environ et mesure entre 13 et 14 m de largeur et de 50 à 60 m de longueur. Il est légèrement en pente, sa partie supérieure, orientée au N-O. Il est entouré de haies d'arbres d'une hauteur moyenne de 6 à 7 m. Deux barrières permettent d'entrer dans cet herbage : l'une au N-O, l'autre au N-E. Des vaches sont parquées dans la partie supérieure pendant la journée mais sont rentrées à l'étable la nuit.

Elles sont retenues par une clôture électrique et n'ont pas divagué dans la partie inférieure, dont l'herbe est foulée uniquement à l'endroit où ont été relevées les traces. Il est à noter que le propriétaire des bovins accède à ce champ par la partie supérieure.

Les traces sont visibles dans la partie inférieure du champ à 6,70 m de la haie N et 22,80 m de la haie E. A cet endroit l'herbe était couchée vers le bas du champ. On a l'impression que quelque chose a été posé dessus. On distingue tout d'abord une trace en forme de « U » dont les côtés seraient légèrement incurvés. Ce « U », dont l'ouverture est orientée vers le S-E, a le contour délimité par une traînée noirâtre, huileuse, de 1 cm de large et porte une forte odeur de pétrole ou d'un dérivé. Sur le côté droit de l'« U », en se plaçant au bas de l'« U », la traînée s'élargit pour former une bande de 0,13 m de large sur 1,15 m de long.

A l'extérieur de cette limite, sur le côté droit, une empreinte est visible sur le sol. Sa forme est légèrement arrondie et sa profondeur dans le sol est de 0,03 m.

Au fond de ce creux on voit des brins d'herbe qui semblent avoir été écrasés par la masse qui a provoqué la dépression. Deux traces identiques sont relevées sur le bord intérieur de l'« U ». Au centre de celui-ci, trois trous sont disposés en un triangle irrégulier. Ces trous sont de forme et de profondeur semblables. Leur fond est plat et les angles légèrement arrondis (voir croquis n° 2). On remarque aussi une coloration noire

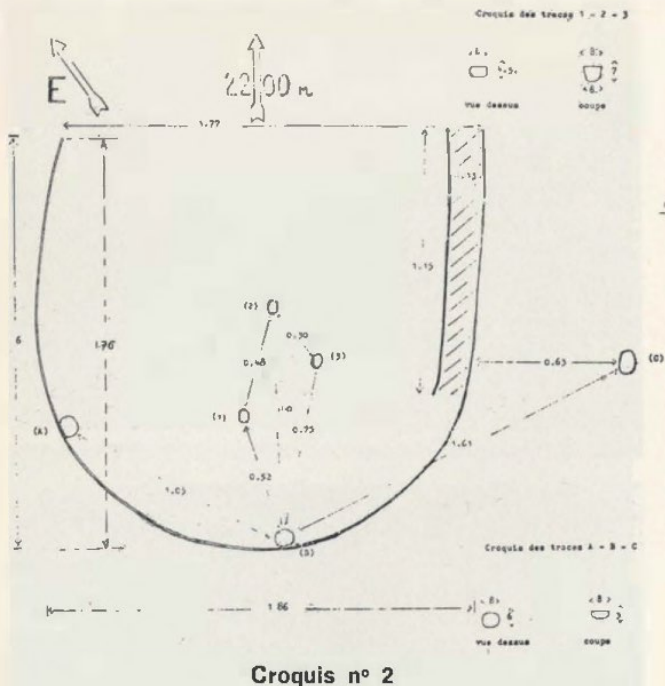


LE MANCHE APRES LA COGNEE

(Suite de la page 5)

- (6) Eccles, sir John : *Facing Reality*, Spring-Verlag, New-York, 1970.
- (7) On en trouve une bonne liste dans le livre antidarwinien de Koestler *L'étreinte du crapaud*, Calman-Lévy, Paris, 1972. En France, Cuénot, Grassé, Chauvin, d'autres encore ne sont pas darwiniens.
- (8) Par exemple George Gaylord Simpson : *Rythmes et modalité de l'évolution*, Albin Michel, Paris, 1950.
- (9) Par exemple dans le *Timée* de Platon, et encore, au XVIII^e siècle, dans Bernardin de Saint-Pierre.
- (10) Schklovski et Sagan : *Intelligent life in the Univers*, Holden Day, San Francisco, 1966 ; voir surtout les comptes rendus des Congrès internationaux sur « *les Civilisations Extraterrestres et les Communications Interstellaires* » périodiquement réunis par les savants soviétiques à l'Académie des Sciences d'Arménie, à Byurakan. Ces comptes rendus ont été plusieurs fois traduits en anglais et publiés par l'*Israël Program for Scientific Translations*, Kiryat Moshe, PO Box 7145, Jérusalem, Israël.
- (11) Fondés sur les mathématiques : les œuvres spéculatives de Sir Edmund Wittaker, de Sir James Jeans, de Norbert Wiener (par ex. *God and Golem Inc*, dont le sous-titre est « *Commentaires sur certains points où la Cybernétique se rencontre avec la Religion* » ; on sait que Wiener est le fondateur de la Cybernétique). Fondés sur la physique : d'Arthur Eddington, de Heisenberg, de Max Born, de Schrödinger, de Costa de Beauregard ; sur la biologie : de Sir John Eccles, de Grassé, de Monod, de Chauvin, ... Sans sortir de mon bureau, je me fais fort d'écrire 20 pages de titres de gnose scientifique, j'entends écrites par des professionnels renommés.
- (12) Ruyer, Raymond : *La gnose de Princeton*, Fayard, Paris, 1974. Dans ce livre remarquable, le philosophe de Nancy expose une gnose actuellement très répandue chez les physiciens et astronomes américains. Bien entendu, il n'y est pas question de soucoupes volantes ! Et cependant on y retrouve toutes les principales spéculations de la gnose soucoupique. Et cela pour une raison bien simple : c'est que la gnose soucoupique n'est pas la fille de l'ufologie, mais bien de la science la plus académique (par l'HET).

N.D.L.R. : Toujours en réponse à M. North, nous avons reçu plus récemment un autre article, de M. René Ollier, qui sera inséré dans notre prochain numéro.



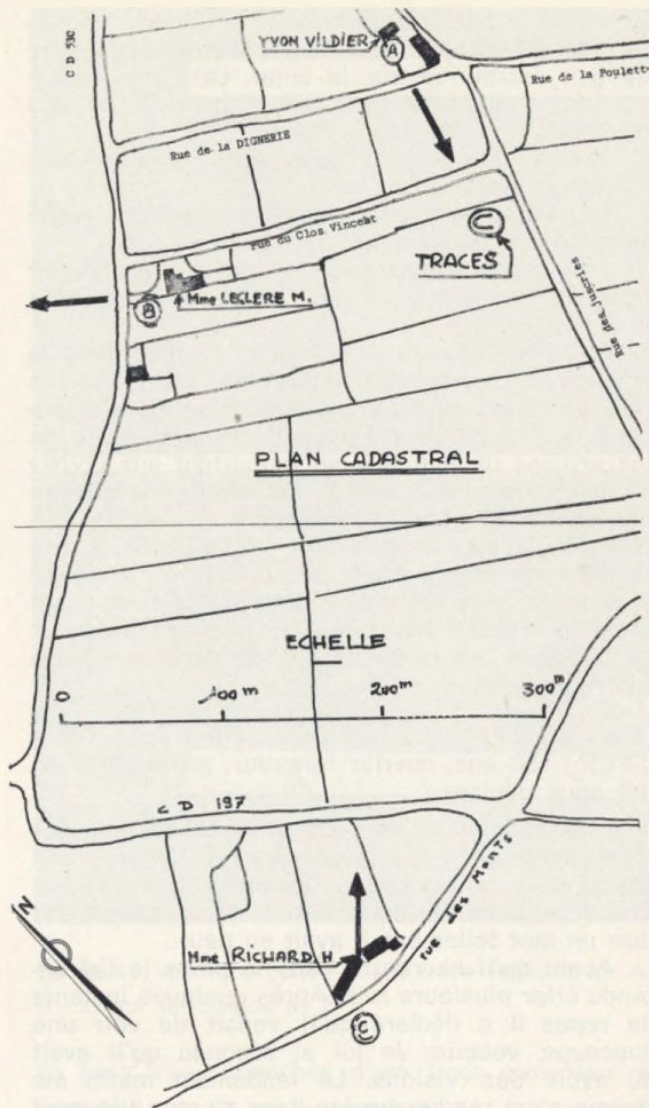
autour de ces trous, qui peuvent être assimilés aux empreintes des pieds observées par le jeune Vildier.

L'herbe ne paraît pas brûlée et plusieurs jours après nos premières constatations aucun changement n'est intervenu. La couche superficielle de la terre arable (argileuse) semble n'avoir subi aucune transformation due à la chaleur ou à la présence de corps chimiques susceptibles d'avoir été dégagés par l'engin.

Aucune autre trace que celles précédemment décrites n'a été relevée dans le champ.

INTERROGATOIRE DU JEUNE VILDIER Yvon, 12 ans, écolier, habitant chez ses parents :

...Le dimanche 5 janvier 1975, vers 19:00, je regardais la télévision avec mes parents. Je suis sorti dans la cour et avant de sortir j'ai allumé la lumière extérieure. Alors que j'arrivais dans l'embrasement de la porte j'ai aperçu un engin de forme bizarre qui était posé dans un champ à 120 m environ de la maison. A ce moment-là je n'ai vu qu'un dôme percé d'un hublot de couleur jaune brillant, le reste de l'appareil étant caché par une haie. J'ai eu très peur. Quelques secondes après l'objet s'est élevé dans les airs en tournant jusqu'à une altitude de 100 à 150 m à la verticale. A ce moment j'ai aperçu la forme complète de l'engin : trois ou quatre étages, celui composant la partie sous le dôme, déjà cité, était percé de cinq hublots qui m'ont semblé être de la grosseur d'un bol, trois pieds d'environ 0,50 m de haut qui semblaient reliés au centre de la base de l'engin et qui s'écartaient en arrondi. La plus grande largeur de l'engin pouvait avoir 15 m et la plus petite 3 m, car lorsqu'il a commencé à tourner je me suis rendu compte qu'il était de forme ovale. La hauteur totale sans les pieds pouvait être de 4 m. Tout le tour de l'engin était lumineux et sa masse de couleur marron-gris. Sa couleur n'a pas changé, seul le hublot supérieur



s'est éteint. Je n'ai entendu aucun bruit tout au long de mon observation, qui a duré environ 30 s. Je n'ai rien senti, aucun effet de chaleur ou de souffle et je n'ai perçu aucun signe de vie à proximité.

Lorsque l'engin a eu terminé son ascension il est parti sur ma gauche à grande vitesse, en s'élevant légèrement et en continuant à tourner sur lui-même.

Je n'ai pas pu le suivre longtemps car il a été caché par le toit de la grange. J'ai pu observer qu'en-dessous de l'engin deux trappes se sont ouvertes comme pour les trains d'atterrissage d'avions et les pieds sont rentrés en se repliant. Je n'ai pas vu d'antenne. Une fois l'engin disparu j'ai appelé mes parents, mais il était trop tard... ».

Il est à noter que le jeune Vildier n'a jamais changé de version, bien que je l'ai interrogé plusieurs fois en tentant de l'induire en erreur.

Il a fourni les mêmes éléments aux personnes qui sont venues le voir, intéressées par son observation.

Des renseignements recueillis tant auprès des gens qui le connaissent qu'auprès du directeur du C.E.G. qu'il fréquente, il passe pour un garçon équilibré, ne possédant pas un esprit imaginaire particulièrement développé. Dans cette école j'ai

appris qu'il avait été fait allusion, l'année dernière, aux OVNI, sans qu'aucune étude particulière ne soit entreprise sur le sujet. Le jeune Vildier n'a pas cherché à tirer une popularité de son observation et est resté discret.

Aucun changement dans son comportement n'a été remarqué.

Le 15 janvier nous avons de nouveau interrogé Yvon Vildier et il nous a déclaré :

« Je ne vois aucune précision à vous fournir quant à la description de l'objet, que j'ai faite le 7-1-1975.

Je m'intéresse à ce qui a un rapport avec la science et je suis particulièrement attiré par les objets volants mystérieux. Cependant je n'ai aucune lecture technique traitant de ce sujet, je lis les articles de journaux se rapportant aux OVNI et je regarde avec intérêt les émissions comme par exemple « Les Envahisseurs ». L'année dernière à l'école nous avons fait allusion à ces objets mais aucune étude particulière n'a été faite à ce sujet. Mes lectures ordinaires se composent presque exclusivement de : Pif, Mickey, Tarzan, et de quelques autres livres qui me sont conseillés par mon instituteur ».

INTERROGATOIRE DE M. VILDIER Jean (père d'Yvon), 50 ans, ouvrier forestier, né le 22-11-24, qui nous déclare :

« Je reconnais les faits et dires de mon fils Yvon et ne peut nier leur véracité. Lorsqu'il est rentré dans la maison le dimanche soir 5-1-75 il était littéralement commotionné. Il ne pouvait pas dire un mot tellement il avait eu peur.

Avant qu'il ne rentre dans la pièce je l'ai entendu crier plusieurs fois. Après quelques instants de repos il a déclaré qu'il venait de voir une soucoupe volante. Je lui ai répondu qu'il avait dû avoir des visions. Le lendemain matin ma femme s'est rendue sur les lieux où mon fils avait vu l'objet posé et ils ont constaté qu'il y avait des traces suspectes sur le sol. Ce n'est que l'après-midi, ne croyant pas à leurs dires, que je me suis rendu moi-même sur place et j'ai constaté les traces et cette odeur qui semblait être du fuel ou du pétrole.

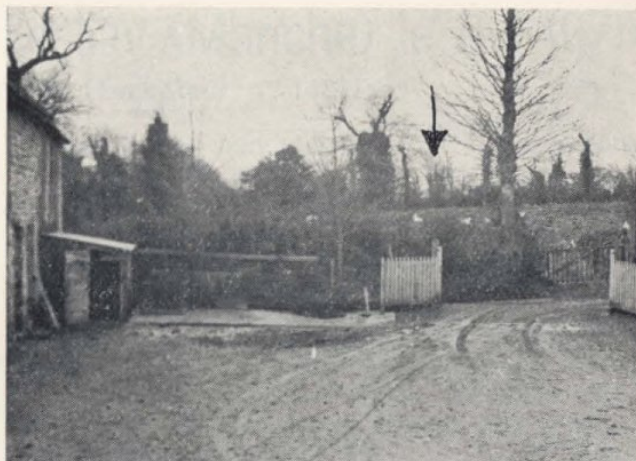
Je pense que mon fils a dit vrai et je peux vous affirmer qu'il ne lit pas de romans de science fiction ni autre chose dans ce genre-là.

INTERROGATOIRE DE Mme LECLERE Marie, sans profession, demeurant à Laune, hameau de la Dignerie.

« Dimanche soir, vers 18:55, alors que je sortais de ma maison pour aller chercher de l'eau, j'ai aperçu une lueur assez intense ressemblant à un coucher de soleil en direction de l'O. Cette lueur m'a fait penser à un incendie à cause de sa couleur, mais comme je n'ai entendu aucun bruit je n'ai pas fait attention et suis rentrée chez moi. J'ai observé cette lumière pendant près d'une minute et elle n'a pas bougé. Le temps était couvert et il tombait une petite pluie fine ; de plus, étant donné l'heure, il n'est pas possible que ce fût le soleil ».

INTERROGATOIRE DE Mme RICHARD Henri, retraitée, demeurant « Les Monts », à Laune :

« Dimanche soir, vers 19:00, plutôt deux ou



En haut : Vue prise de l'endroit où se trouvait le jeune Vildier lors de son observation. Derrière la haie, emplacement de l'objet.

En bas : Vue prise de l'emplacement de l'objet, dans le champ vers la maison dont on aperçoit le toit.

trois minutes après, alors que je sortais de l'étable, j'ai aperçu, en regardant le pignon N de la maison, une lueur intense, plutôt blanchâtre, qui illuminait une grande partie du ciel et avait l'air d'être à deux ou trois cents mètres de là. Je n'y ai pas prêté plus d'attention et suis rentrée chez moi. Le temps était sombre et couvert et il n'y avait ni coucher de soleil ni clair de lune. Je n'ai parlé à personne de ce que j'avais vu, ce n'est que le lendemain matin que j'ai appris ce que le jeune Vildier avait vu et j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'en avertir les gendarmes.

ENQUETE PRES DU MAIRE : J'ai entendu M. DUJARDIN Pierre, maire de Laune (50).

« Les trois personnes qui vous ont déclaré avoir vu un phénomène lumineux sont des personnes dignes de foi et leur parole ne peut apparemment être mise en doute. Le jeune Yvon Vildier est bien connu et les faits qu'il relate peuvent être vrais ».

RENSEIGNEMENTS DIVERS ET VERIFICATIONS EFFECTUEES

Des échantillons de terre ont été prélevés sur les traces et à une distance de 20 m environ.

(suite page 10)



En haut : Emplacement matérialisé des traces. Derrière la haie, maison du jeune Vildier.

En bas : Vue générale de la trace en forme de « U ». Au centre, l'herbe couchée.

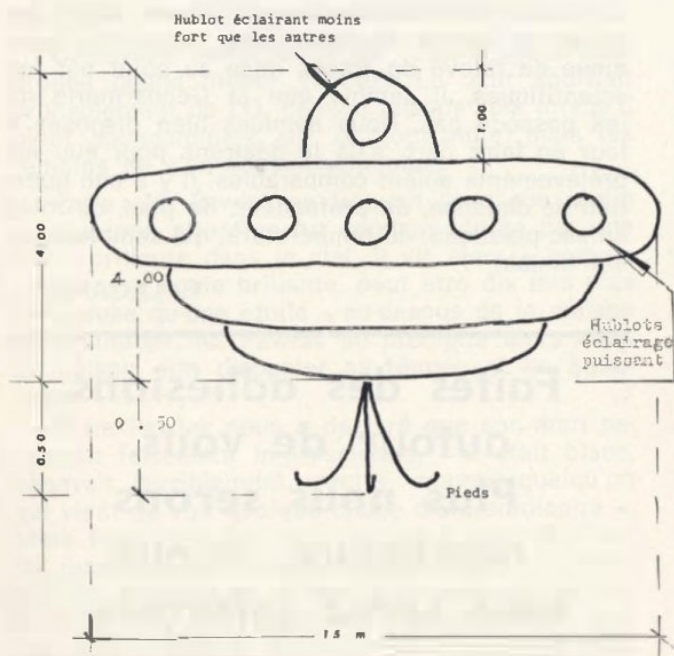


En haut : Vue rapprochée d'une trace figurant en A - B - C sur le croquis n° 2.

En bas : Vue rapprochée d'une trace composant le triangle 1 - 2 - 3 sur le croquis n° 2.

CROQUIS ÉLÉMENTAIRE PAR LE JEUNE YVON VILDIER.

(observation du 5 janvier 75 à Laune)



Vue des traces de l'« U ».

Photo prise de l'O vers l'E. Yvon Vildier marqué d'une croix.

Aucun laboratoire n'étant spécialisé dans la région, j'ai immédiatement confié ces prélèvements à M. Legrand, pharmacien à Lessay, qui en a fait l'analyse bénévole. Son rapport d'analyse est joint en annexe au dossier.

M. Pierre Lerond, de Coudeville (50), est venu et a lui aussi fait des prélèvements au nom du Groupement d'Etudes des Phénomènes Aériens, et doit nous en communiquer les résultats. De notre côté nous avons envoyé un petit prélèvement à M. Veillith. Etant donné les conditions atmosphériques et le piétinement il n'est plus possible de faire d'autres prélèvements.

Des vérifications ont également été faites :

— Auprès des services de l'E.D.F. afin de savoir si des perturbations électriques, courts-circuits ou autres anomalies ne s'étaient pas produites sur le réseau dans la soirée du 5 janvier. La réponse a été négative.

— Auprès de l'aérodrome de Lessay pour connaître les mouvements d'avions à cette date et heure. Aucun décollage ni atterrissage ou survol n'a été signalé.

— Auprès de la population voisine du lieu d'atterrissage, qui n'a constaté aucune perturbation ni dans la radio ni dans la télé.

COPIE DU RAPPORT D'ANALYSE (Analyse n° 750060)

Laboratoire d'analyses médicales n° 1669. LESSAY (Manche) — A. LE GRAND, pharmacien.

Examen de prélèvement de terre — sol d'herbage — en deux échantillons remis par la Gendarmerie de Lessay.

1^{er} échantillon — TMOIN

Petite motte épaisse de six centimètres, enveloppée dans du papier journal. Végétation saisonnière d'apparence normale : brins d'herbe bien verts présentant un très faible pourcentage d'éléments secs.

Nature de la terre : argileuse.

Odeur d'humus très franche.

Mesure du pH = 6.

Le papier d'emballage ne dégage aucune odeur, il brûle franchement, malgré quelques traces d'humidité.

Quelques parcelles de cet échantillon ont fait l'objet de manipulations sommaires analogues à celles entreprises sur l'échantillon suivant.

2^e échantillon — suspect

Epaisseur de la motte : 6 à 7 cm.

Même emballage que le précédent mais beaucoup plus humidifié.

La végétation également abondante a été foulée. Une bonne moitié des brins d'herbe présente une couleur jaunie, desséchée ; l'ensemble, une odeur très nette d'hydrocarbure.

Le pH de cet échantillon = 6 (comme l'échantillon témoin).

La terre a été, comme celle du témoin d'ailleurs, et séparément, transformée en bouillie claire, au mortier, avec une quantité triple d'eau bidistillée. Après un séjour de 24 heures nous avons décanté le liquide surnageant la sédimentation. Ce liquide a été placé dans une ampoule à décantation de fine allonge. Nouveau séjour de 24 heures environ. Après addition de quelques gouttes

de Lugol fort, employé comme colorant sélectif, nous avons pu faire les remarques sommaires que voici :

Echantillon témoin : aucun liquide surnageant et de couleur différente n'a été décelé.

Deuxième échantillon : on note une très faible quantité de liquide nettement séparé à forte odeur de PETROLE, et laissant sur des fragments de papier bulle des taches graisseuses.

Sans qu'il nous soit possible de déterminer la nature exacte de cet hydrocarbure, nous pouvons indiquer qu'il dégage une odeur se rapprochant de celle du Kerdane, de l'essence de pétrole ou du Kérosène.

A noter que le liquide sous-jacent obtenu après séparation ne dégage qu'une légère odeur d'iode provenant du Lugol, comme d'ailleurs l'extrait de l'échantillon témoin et aucune odeur étrangère.

Le papier d'emballage de l'échantillon n° 2 brûle avec une flamme plus fuligineuse que celle de l'emballage du témoin et son résidu est plus compact et plus important.

A Lessay, le 17-1-1975.

signé : illisible.

N.D.L.R. — Excellente enquête de M. Y. Touroul-Chevalerie.

Les traces de pétrole ou de dérivés me laissent bien dubitatif... Il semble certain que quelque chose a été vu, le doute s'instaure à partir des traces relevées. Un engin fonctionnant au fuel fait entendre du bruit normalement, même à 120 mètres. Si ce n'est un canular je serais obligé de revoir toute une conception que je m'étais faite peu à peu du phénomène, à la lecture des nombreuses enquêtes qui nous parviennent. Cette présence de pétrole me paraît des plus insolites, comme si « on » avait voulu trop bien faire.

M. Y. Touroul-Chevalerie signale par ailleurs l'excellent travail de la Gendarmerie, travail auquel ils ne sont pas habitués. Malheureusement, dit-il, les échantillons ont été placés dans des boîtes en carton ouvertes. Nous avons une technique de relevé de traces mise au point par les scientifiques, il semble que la Gendarmerie ne les possède pas. Nous sommes bien disposés à leur en faire part, s'ils le désirent, pour que les prélèvements soient comparables. Il y a une question de distance, de profondeur, de plan, de mise en sac plastique, de température, qui semble avoir été omise.

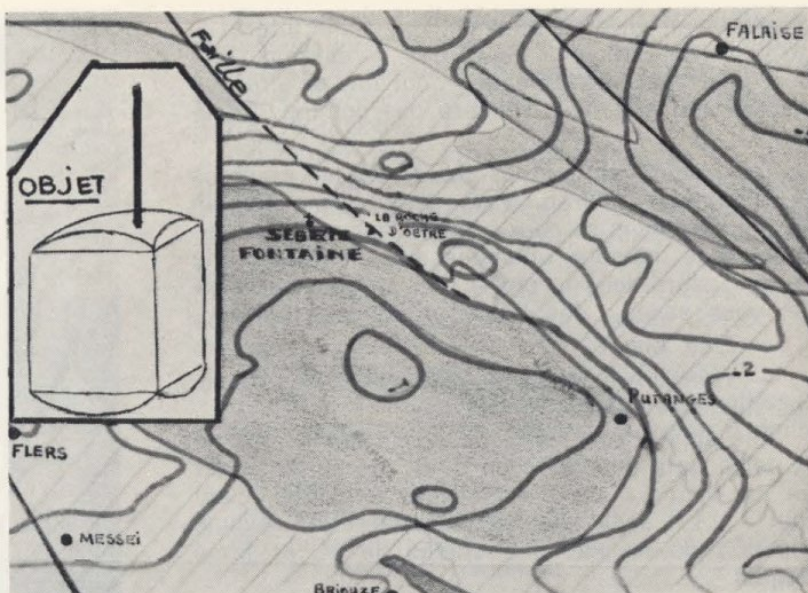
F. LAGARDE.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

LE CAS DE SEGRIE-FONTAINE (orne)

LE 20 OCTOBRE 1974
ENTRE 23:00 et 23:30

Enquête DE MM. P. LEFEBVRE
et F. ROSTAN



Témoins : M. Pawlak, employé du bâtiment à Falaise, Mme Pawlak, qui tient l'épicerie de Segrie-Fontaine et la sœur de Mme Pawlak, domiciliée à Paris.

Mme Pawlak, femme d'une trentaine d'années, nous a fort aimablement reçu lors de notre première enquête, effectuée le 28 octobre, soit huit jours après l'observation.

Mme Pawlak nous a déclaré prendre le phénomène OVNI très au sérieux ; c'est une chose importante qui mérite que l'on s'y intéresse de près, pense-t-elle. Depuis son observation elle est convaincue de l'existence des OVNI.

Lors de l'enquête du 28 octobre nous n'avons pu attendre le retour de M. Pawlak, alors à son travail à Falaise.

Lieux : Segrie-Fontaine (= 460 habitants), situé à environ 15 km de Flers et 70 km d'Alençon.

Observation effectuée depuis le jardin situé derrière le magasin d'alimentation, aux environs de 23:00, pendant à peu près une demi-heure.

Conditions atmosphériques : Ciel nuageux mais étoiles quand même visibles. Le vent soufflait probablement de l'O, comme chaque fois lorsqu'il pleut abondamment sur la Normandie, mais les témoins ne s'en souviennent plus.

Faits : M. Pawlak se trouvait dans son jardin lorsque son attention fut soudain attirée par une lueur brillante dans le ciel. Il vit alors « comme une grosse boule brillante, peut être dix fois plus lumineuse qu'une étoile » au-dessus de la maison du grainetier. M. Pawlak se précipita alors dans la maison afin d'appeler sa femme et sa belle-sœur.

Mme Pawlak nous a déclaré que son mari paraissait fortement impressionné, « il était blanc, bégayait terriblement, excité, comme quelqu'un qui vient de voir quelque chose d'extraordinaire ». Mme Pawlak et sa sœur suivirent donc M. Pawlak jusque dans le jardin. L'objet s'était lentement déplacé pendant ce temps et poursuivait sa trajectoire très lentement mais probablement prenait-il de l'altitude. L'objet était néanmoins sous

le plafond des nuages déjà assez bas, car il paraissait à l'œil nu plus petit que quelques instants auparavant. M. Pawlak l'ayant vu pour la première fois.

« L'objet avait la forme d'un carré au plancher arrondi avec une sorte de cheminée au-dessus ». « Il émettait des bouffées de fumée, plutôt de vapeur, par intermittence mais non régulièrement et ce pendant toute la durée de l'observation ». Ces bouffées de vapeur gris-blanc se produisaient en avant de l'objet, dans le sens de la marche, à la différence par exemple de la fumée d'une locomotive à vapeur qui, logiquement, va dans le sens opposé à la marche de la motrice.

L'objet lui-même était de couleur blanche, brillant (comme un éclairage néon d'après ce que nous avons compris lors de notre enquête).

L'observation a duré 1/2 heure environ. « Après quoi l'objet s'est éteint instantanément. Il a reparu quelques instants plus tard à la place même où il s'était éteint (arrêt dans le déplacement ?) puis s'est éteint définitivement » (C'est du moins ce que pensent les témoins qui, après quelques minutes, sont rentrés chez eux car il faisait froid et la pluie menaçait à nouveau).

Précisions :

Aucun changement de forme

Aucun changement de couleur

Aucun bruit audible

Aucun effet physique sur les témoins

Aucune réaction du chien des témoins ou d'autres chiens alentour.

Compléments d'enquête : Sur les déclarations de Mme Pawlak et de sa sœur, que nous avons revues huit jours après notre première enquête, nous nous sommes rendus chez Mme Seguin, qui aurait vu le même phénomène le même jour, environ 3/4 d'heure avant (22:15-23:00 ?).

Mme Seguin habite à environ 1 km 500 du bourg de Segrie, donc de chez M. et Mme Pawlak.

Femme aimable, âgée d'une cinquantaine d'années environ, elle a mis quelques minutes avant de s'ouvrir franchement à nous, déclarant que ce

qu'elle avait vu était « insignifiant, sans intérêt », qu'ayant déjà reçu la visite des gendarmes, elle ne voulait pas être dérangée pour une affaire que visiblement elle ne considère pas comme importante.

Une panne de secteur paralysait les environs depuis 20:00 environ. Vers 22:30, Mme Seguin sortit donc dans sa cour afin de voir si elle apercevait des maisons allumées aux alentours. Elle aperçut alors dans le ciel « loin, comme une chose, vous savez... des illuminations de Noël ».

— Une boule ?

— Non, un rectangle lumineux avec des lumières rouges et vertes autour... ».

Elle appela son mari qui, arrivé sur le pas de la porte, jeta un bref coup d'œil et rentrant chez lui en riant : « oh, c'est encore un OVNI, c'est tout » !!!, sans plus de commentaire. Aucune réaction de la part des chiens de M. et Mme Seguin.

En conclusion de notre entretien avec Mme Seguin nous pouvons penser que Mme Seguin a vu le phénomène beaucoup moins précisément que M., Mme Pawlak et sa sœur.

Précisions : Mme Seguin admet a priori que des formes de vie puissent exister ailleurs que sur notre Terre.

Le courant électrique ne fut rétabli que le lendemain matin par les services de l'E.D.F. Le disjoncteur, situé à quelques centaines de mètres de la demeure de Mme Seguin, avait disjoncté [chose qui arrive parfois, selon Mme Seguin (branche tombée sur les fils, canards heurtant ces mêmes fils, etc...)].

A noter :

- La proximité du lac de Rabodanges où se trouve une importante centrale E.D.F., 10 km environ à vol d'oiseau de Segrie-Fontaine.
- La proximité du barrage E.D.F. de St-Philbert.
- Le nombre relativement important, dans un rayon de 10 km, de vestiges préhistoriques tels menhirs et dolmens (cf. Plan n° 1, carte au 1/250.000°).
- La sœur de Mme Pawlak avait pris des photos couleur du phénomène avec un Leicon équipé d'un téléobjectif. Malheureusement, au développement, il n'y avait rien sur le film bien que la sœur de Mme Pawlak soit certaine d'avoir déclenché au moment où le phénomène était dans le champ de son objectif. Le film employé était neuf et au bout de la quatrième vue l'appareil s'est bloqué. Le ressort de rappel du miroir avait sauté, bloquant le système d'entraînement du film...

N.D.L.R. — L'observation, à proximité d'une faille, se situe dans le couloir Concarneau-Liège, déjà mis en évidence par le pointage des observations antérieures.

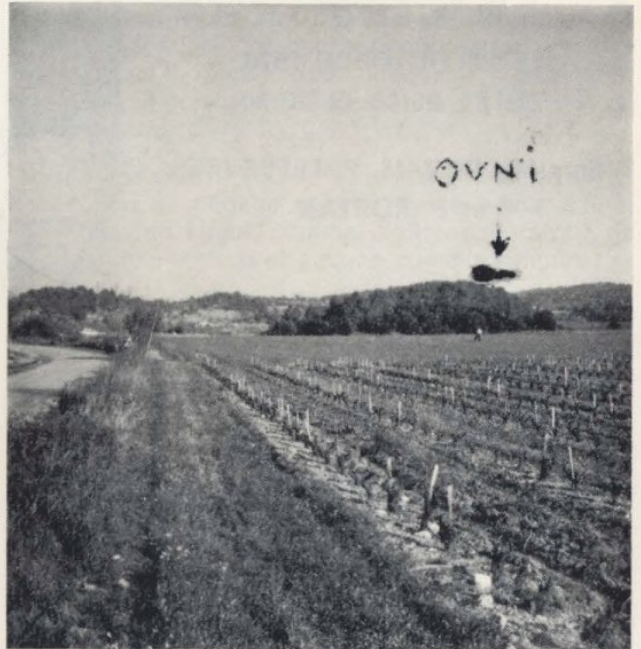
F. L...

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

CARCÈS (Var)

LE 10 FEVRIER 1975 A 20:20

Enquête de M. LOSA



Témoïn : M. Fraisse, épiciier à Carcès (83).

Lieu d'observation : N 562, au lieu-dit « La Vieille Grange », près de Carcès.

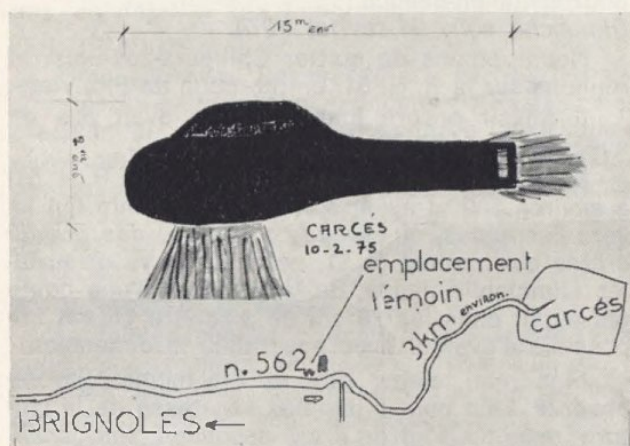
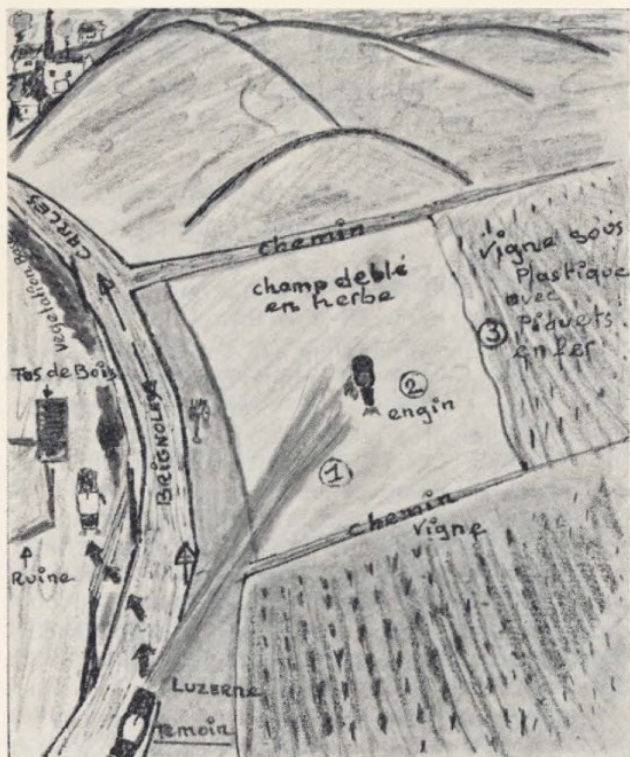
M. Fraisse déclare :

« Il était à peu près 20:20, au volant de ma voiture (moteur essence), je roulais sur la N 562, reliant Brignoles à Carcès, et, au loin, au lieu-dit « La Vieille Grange », j'aperçus une lueur. Je n'y ai pas prêté attention, j'ai pensé que c'était un feu de campagne. A cette époque de l'année, les paysans brûlent les sarments et les feux restent allumés quelquefois tard dans la nuit ».

A cet endroit, après un virage, la route monte un peu et surplombe légèrement un champ de blé en herbe.

« Soudain, en prenant le tournant, mes quatre phares à iode ont éclairé puissamment, à 40 ou 50 m, un appareil bizarre qui stationnait à environ 6 m du sol du champ de blé. En même temps mon poste de radio, qui était réglé sur R.M.C. 1 400 m G.O., se brouilla puis n'a émis plus aucun son. Intrigué, je me suis rangé à gauche de la route, sur le terre-plein en face de la ruine de la Vieille Grange. J'ai laissé mon moteur tourner au ralenti, j'ai éteint mes phares pour mieux voir et sans descendre de voiture, j'ai observé ce truc étrange :

« Le temps était clair, j'y voyais assez bien. C'était un engin tout noir, plus noir que la nuit, d'une quinzaine de mètres de long pour deux mètres de haut. C'était d'un bloc, sans coupure, sauf cinq ou six hublots (le témoin ne peut préciser), qui diffusait une indéfinissable lumière jaunâtre, un peu comme une lampe de poche dans un gant



de caoutchouc jaune, vous voyez ? A l'arrière et sous l'engin, la même lumière, mais en forme de cône. Ce qui m'a frappé, c'est que cette lumière n'éclairait pas le sol et puis aucun bruit, silence complet ; je suis resté comme ça quelques minutes, je ne savais pas ce que cela pouvait être, ça ne bougeait pas. Alors j'ai eu la trouille, j'ai embrayé et je suis allé directement prévenir la gendarmerie de Carcès. Vingt minutes plus tard les gendarmes étaient sur les lieux mais l'engin avait disparu. »

Les gendarmes prennent l'affaire au sérieux et considèrent M. Fraisse comme une personne de bon sens et bien équilibrée.

Par ailleurs, M. Fraisse nous a précisé : « La nuit, par temps clair, j'y vois bien ; j'aperçois un lapin à 40 m, alors j'ai bien vu, hein ? ».

Une personne habitant près du lieu d'observation (500 m), M. Bouvet, a eu son téléviseur perturbé pendant le mois qui a précédé le phénomène. Depuis l'observation il fonctionne normalement.

Le poste de radio du témoin a fonctionné normalement après que le véhicule ait fait quelques centaines de mètres. L'allumage, les phares et le moteur n'ont été perturbés à aucun moment.

NOTE PERSONNELLE :

Le témoin peut être classé dans la catégorie « tempérament nerveux extraverti » physique anguleux, mince, parole facile mais bon équilibre apparent). Le vocabulaire est précis et correct. L'impression générale est bonne. Pour moi, le témoin est sincère. Il déclare par ailleurs avoir souffert de violentes migraines après son observation.

RECHERCHES SUR LE TERRAIN

Les présentes recherches ont eu pour objet la mise en évidence d'éventuelles anomalies locales de :

- 1°) Résistivité du sol,
- 2°) Ionisation négative,
- 3°) Rayonnement infra-rouge,
- 4°) Magnétisme rémanent,
- 5°) Micro-courants électriques,
- 6°) Détection balises émettrices.

**

1. — RESISTIVITE DU SOL :

Cette mesure a été effectuée à l'aide d'un appareil genre Métrix sur le calibre 20 m Ω sous une tension de 15 V. Les électrodes ont été constituées par deux tiges de cuivre φ 5 mm, d'une longueur de 10 cm. Ces électrodes ont été enfoncées dans le sol avec un écartement de 50 cm. Après plusieurs mesures en différents points du champ, l'appareil a signalé une résistivité régulière de 2 KΩ.

Le terrain étant très humide, cette évaluation me semble normale.

Des mesures effectuées par l'intermédiaire des piquets en métal de la vigne confirment les résultats.

2. — IONISATION NEGATIVE :

Matériel employé : détecteur d'ions.

Le rapport des ions +/— semble correct sur l'ensemble du champ.

3. — INFRA-ROUGE :

Matériel employé : pellicule photo Kodak I E 135-20.

Résultat négatif.

4. — CHAMP MAGNETIQUE REMANENT :

Matériel employé : magnétomètre à bobines à puissance maxi.

Cet appareil permet de détecter à 30 cm le champ magnétique qui produit le passage d'un courant de 4 volt 1 A. dans un conducteur électrique.

Une rémanence magnétique anormale a été constatée à 50 cm du sol aux points 1.2.3. (sur le croquis). La rémanence est faible en 2 et importante en 1 et 3, (pour 1 et 3 j'évalue ce champ approximativement égal à celui que produit un téléviseur couleur).

Le plus étrange est que cette rémanence n'est pas constante dans le temps mais semble se dégager du sol par « Quanta ».

L'émission serait approximativement d'une dizaine de minutes et l'intervalle de temps séparant deux émissions est de 5 mn. Je ne m'explique pas cette caractéristique de propagation de ce champ magnétique. — Peut-on émettre

l'hypothèse d'un défaut local d'équilibre gravimétrique d'ordre isostatique ?

5. — MICRO-COURANTS ELECTRIQUES :

Les conditions d'emploi et l'appareil employé sont les mêmes que pour la résistivité.

Le calibre placé sur 50 mv/50 μ A permet de mettre en évidence l'existence d'un courant électrique de quelques mv et μ A, ce qui semble normal.

6. — DETECTION ET RECHERCHE D'EVENTUELLES BALISES EMETTRICES D'ONDES ELECTROMAGNETIQUES :

Appareil employé : Talkie-Walkie en position d'écoute.

Résultats négatifs : fort brouillage.

**

SITUATION TOPOGRAPHIQUE DU TERRAIN

La région est assez tourmentée, c'est une succession de collines boisées type maquis et de plantations viticoles. La région est bien irriguée. Par ailleurs le lac de Carcès n'est qu'à 4 km du lieu d'observation. Il faut aussi signaler la présence proche des mines de bauxite et des gisements de roches contenant de l'uranium à faible dose.

Une faille géologique importante — direction S-E/N-O — passe par le village de Carcès.

D'autre part, cette région nous était déjà connue à la suite du phénomène de Vins-sur-Caramy (14-4-57, 6 km de la présente observation).

L'observation a été faite au lieu-dit « La Vieille Grange », dans un champ de blé en herbe situé en bordure de la N 562 reliant Carcès à Brignolles.

EXAMEN DU CHAMP

Situation : (Voir croquis).

Le sol du champ ne présente aucune empreinte anormale. Le terrain est très humide. Le blé en herbe qui y pousse atteint une hauteur de 12 à 15 cm. La pigmentation est normale.

Le beau-frère du propriétaire de ce champ nous a signalé qu'un engrais à base de potasse avait été répandu sur le sol.

Les recherches effectuées dans les environs n'ont pas permis de constater un atterrissage de l'engin.

GEOLOGIE

Alluvions anciennes de cailloutis et de tufs qui dominent le réseau hydrographique actuel de 50 à 60 m. Probablement du Pleistocène ancien. En faible partie de Muschelkalk calcaire constitué par des calcaires gris fumée, plus ou moins vermiculés, alternant avec des marno-calcaires jaunes ou gris. S'observent des bancs minces et discontinus de calcaire dolomitique ayant fourni des Cératites Nodosus et Hoernésia Socialis près de Carcès.

N.D.L.R. — Excellente investigation, qui pourrait servir de modèle. Peut-être une mesure de radio-activité aurait pu être ajoutée à ces 9 études des lieux. Avec Vins-sur-Caramy, sur faille, observation bien connue de tous les soucoupistes et Montfort-sur-Arzens, et plus à l'extérieur Barjols, le Gros Bèssillon et Brianoles, se focalise une autre région d'observations.

DANS LE LOIRET

Enquêteur : Pierre Berthault, enquête août 74.

Lieu : 1,500 km S-O de Chevillon-sur-Huillard (Loiret).

Date : dimanche 4 octobre 1953, vers 19:00.

Témoins : M. X... (anonymat demandé), couvreur, 43 ans à l'époque ; sa femme, décédée ; deux de ses enfants, non rencontrés.

LES FAITS

Les témoins circulaient en camionnette sur le D. 963, en direction de Presnoy. En passant au lieu-dit « le gros chêne », ils virent sur un chemin, à leur gauche, près du sol, une boule de feu rouge vif immobile. L'objet semblait mesurer plusieurs mètres de diamètre et se situer à 300 ou 400 m des témoins. M. X... recula alors son véhicule et s'engagea sur le chemin pour voir l'objet de près. A ce moment, celui-ci s'allongea vers le haut, en forme de cigare, et décolla rapidement ; au bout de quelques secondes, il s'éteignit brusquement et tout disparut. L'observation avait duré une minute environ ; aucun bruit ne fut perçu.

P. BERTHAULT, 24 mars 1974.

Récit adressé par le témoin, Mme Coutand, de Bouzonville-en-Beauce :

Dimanche soir, 24 février 1974.

Nous venions de quitter Chilleurs-aux-Bois, et roulions sur la R. N. 51, en direction de Pithiviers.

Il faisait encore jour et il n'y avait pas de nuage. Il était 18:55 à ma montre.

Brusquement, sur le côté gauche de la R. N. 51, à environ 500 m avant d'arriver au chemin qui va vers Escrennes, au niveau de la cime des grands arbres qui bordent la 51, nous avons vu un « objet » immobile, jaune, de la grosseur d'une boule qui aurait dans les 20 cm de diamètre (il est impossible d'évaluer avec exactitude la dimension).

Mon mari, notre fille et moi-même, l'avons observé. Mon mari a diminué la vitesse de la voiture, mais au bout de 4 à 5 secondes, sans changer de place, cette boule a disparu, ou plus exactement s'est éteinte.

P. S. — Nous ne pouvons pas, bien entendu, situer sans erreur l'emplacement exact de cette boule. Cela est un peu comme les glaciers en montagne. On croit les atteindre et, plus on avance, plus ceux-ci semblent s'éloigner.

La station géomagnétique de Chambon-la-Forêt se trouve à 12 km au S-E du point d'observation.

PHOTOS

(format carte postale)

Série N° 1 de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune). 17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

Durant près de 3 heures, quasi-atterrissage d'un OVNI à CANET-PLAGE (Pyrénées Orientales)

dans la nuit du 31 Juillet au 1^{er} Août 1974.

ENQUETE DE Mlle THEVENIN et Ivan LABATUT.

NOTE PRELIMINAIRE. — Cette enquête a sa petite histoire, qui montre l'efficacité d'un réseau bien structuré.

L'information vient de Radio-Monte-Carlo. Transmise par M. Monnerie — délégation de Paris — elle est diffusée à l'équipe Cattiau-Coudreau-Fernando, délégation de Toulouse, pour enquête à Castres. Les témoins principaux n'y sont plus et se trouvent à Bordeaux à la fête foraine où ils tiennent un stand. Diffusion à la délégation régionale de Bordeaux : M. Labatut, qui fait l'enquête auprès des témoins en possession du premier rapport établi par Toulouse auprès de la parenté. On se rend compte ainsi de ce qui peut être fait par cet exemple simple, qui n'est certes pas le premier. Nous diffusons par ailleurs la photo dont parle M. Labatut, sur enquête de M. Coudreau.

F. LAGARDE.

DATE DE L'EVENEMENT : nuit du 31 juillet au 1^{er} août 74.

DU 20 MARS 75

LES LIEUX :

Front de mer (Canet-Plage), petites dunes, du sable. La caravane de la famille Rassin est installée entre la route du littoral et la mer. En cet endroit la route est droite, mais quelques centaines de mètres plus loin elle fait plusieurs virages, ce détail a son importance pour la suite.

LES TEMOINS :

Mme Josseline Rassin, 28 ans et la sœur de son mari, Josette. Sympathiques, ouvertes, impression de franchise et d'équilibre, instruction moyenne, mais s'exprimant avec aisance et naturel. Exploitent avec M. Rassin un manège d'enfants dans les fêtes. Deux enfants, dont une petite fille en bas âge, 6 à 8 mois au moment de l'observation.

ANTECEDENTS A NOTER :

La famille Rassin a exploité un manège de soucoupes volantes, vendu depuis plus d'un an.

Mme Josseline Rassin savait qu'elle en verrait une prochainement (prémonition ?).

De même qu'elle est certaine de refaire une telle observation à la même date cette année, au point qu'ils vont venir de plus de 300 km, à Canet, pour passer la nuit sur la plage.

CIRCONSTANCES :

Nuit d'été, pas de nuages, ciel étoilé. Présence de bateaux de guerre (manœuvres) à peu de distance de Canet-Plage (présence signalée par l'oncle de M. Rassin, adjudant dans l'armée).

LES FAITS :

Dans la soirée du 31 juillet, le bébé souffre des dents et pleure. Le mari, fatigué et désirant se reposer, quitte la caravane et après une promenade en voiture, se gare à l'écart de la caravane d'où il peut apercevoir celle-ci, dispose les sièges-couchettes de la DS et s'endort.

Vers 2:30 le bébé pleure toujours. La maman, son enfant dans ses bras, sort pour le bercer en se promenant autour de la caravane.

Elle aperçoit alors une étoile rouge du côté opposé à la mer (N), qui grossit rapidement. Bientôt elle devient une sorte de nuage orange, d'où se détache l'OVNI. Celui-ci s'approche à une allure vertigineuse, décrit une courbe, et s'approche de la plage.

Josseline rentre dans la caravane et réveille Josette ; elles aperçoivent l'engin en suspension au-dessus du sol à environ 75 cm de hauteur, et à une distance d'une dizaine de mètres d'elles. Le mari précise, par la suite, 15 mètres de l'arrière de la caravane. Les deux femmes, effrayées, observent par la fenêtre en écartant légèrement les rideaux.

L'OVNI, de forme allongée, mesure environ 4 à 5 m de long pour 1 m 50 à 2 m de haut. Il diffuse une couleur uniforme orange vif, mais cette lumière n'éclaire pas les lieux. Il paraît sans consistance. Il n'y a aucun bruit, ni fumée. Il ne touche pas le sol.

Deux hublots sont face à la caravane et les jeunes femmes se sentent observées, cela dure très longtemps.

Ici l'observation des deux belles-sœurs diverge. Josette a vu les « yeux » (hublots) placés l'un au-dessus de l'autre. Josseline les a vus placés l'un à côté de l'autre.

Au bout d'un temps très long, mais sans précision sur sa durée, l'OVNI tourne sur lui-même et les hublots sont alors face à la route, où les voitures passent et ralentissent. Mais les virages plus loin expliquent peut-être le ralentissement. Quoi qu'il en soit aucune ne s'arrête. L'observation dure en tout trois heures. Puis l'OVNI repart comme il est venu, dans la même direction, c'est-à-dire vers l'intérieur des terres.

Toutefois, peu avant son départ, les deux femmes aperçoivent une ombre qui passe entre la caravane et l'OVNI. De petite taille pour Josseline, de taille normale pour Josette, forme de cloche, c'est-à-dire plus large du bas que du haut.

Il faut mettre sur le compte de la frayeur le manque de détails de l'ensemble de l'observation, en particulier celle du personnage. Il est vrai aussi que son passage est très rapide.

Pendant tout ce temps, M. Rassin, rentré de sa promenade, dort dans la DS. Il a disposé les sièges-couchettes du côté droit. Habitué aux « difficultés » qui se présentent parfois au cours des soirées de fête, il a dans sa voiture une matraque en fer.

Vers 5:30, il est réveillé par plusieurs coups frappés contre l'aile AR droite, c'est-à-dire près de sa tête. Il attrape sa matraque en bougeant le moins possible et il attend ; quelques instants

plus tard, on frappe à nouveau, il bondit alors à l'extérieur et ne voit personne. Il rentre à la caravane où sa femme et sa belle-sœur le mettent au courant des événements de la nuit et du départ récent de l'engin.

Il faut signaler que lors de son retour de promenade en voiture, il est passé devant et à quelque distance de la caravane et rien n'a attiré son attention.

6 HEURES DU MATIN :

M. Rassin, guidé par sa femme, va inspecter les lieux ; il n'y a pas d'empreinte d'engin. De multiples empreintes de pas comme sur toutes les plages et aux abords de la caravane.

Il éprouve soudain une sorte de tremblement ou de frisson prolongé.

Leur chien, un caniche de 13 ans, renifle le terrain.

7 HEURES DU MATIN :

Un homme semble chercher quelque chose dans les dunes, personne n'a l'idée de lui parler.

QUELQUES JOURS APRES :

Le caniche meurt d'une crise d'urée.

NOTA : aucun dérèglement de montre, ni d'appareils électriques ou radio-télévision.

LA PHOTO :

La jeune sœur de Mme Rassin, Lolita, 12 ans, joue avec un petit appareil de photo dans les rues de la banlieue de Perpignan. Elle prend diverses photos puis, levant la tête, aperçoit quelque chose d'étrange et prend la photo.

Cela se passe quelques jours après l'observation (4 à 5 jours environ).

HORS ENQUETE — COMMENTAIRES PERSONNELS :

M. G. Decaunes téléphone à Josseline ; son ton sceptique et goguenard lui déplaît. Mais de Caunes promet l'envoi de spécialistes. Ceux-ci, un physicien et un docteur en médecine, viennent leur rendre visite et enregistrent leur déclaration. Ils disposent de nombreux appareils et examinent la photo et le négatif. Ils les déclarent authentiques et les emportent.

Il s'agit de photo couleur avec photo Bonus, de format plus petit, donnée en prime. J'ai pu voir cette photo ainsi que Mlle Thevenin.

Mais je n'ai trouvé aucun photographe qui veuille la reproduire dans le temps qu'il reste à passer à Bordeaux — je le regrette beaucoup.

Le médecin annonce à Mme Rassin que dans les dix années à venir elle « aurait un don ».

Il s'agirait de techniciens de LDLN ?

Mme Rassin est très excitée et semble agitée lorsqu'elle parle de l'affaire. Elle croit à une nouvelle manifestation à la même date au même endroit.

S'il m'est possible de me libérer, je me propose de m'y rendre aussi avec ma famille, et tout le matériel photo souhaitable.

FAITES CONNAITRE A LA PRESSE DE VOTRE REGION NOTRE CAMPAGNE NATIONALE D'OBSERVATION DE L'ETE 1975. MERCI.

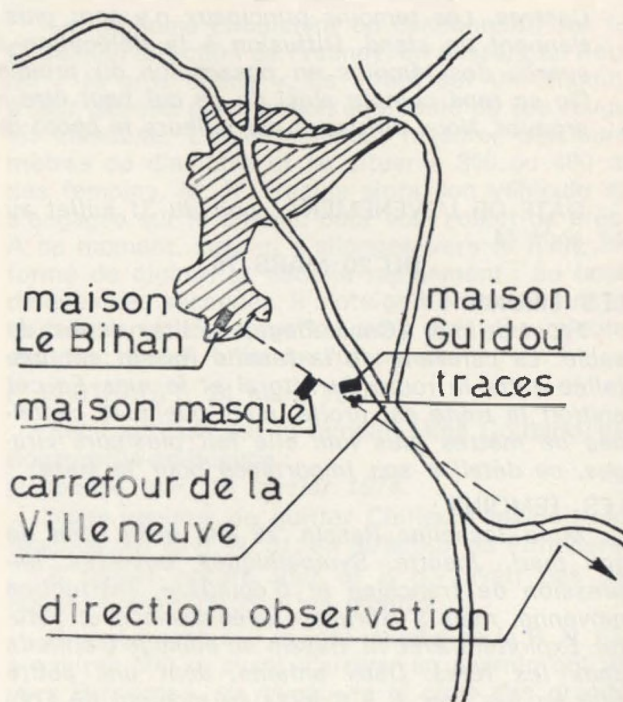
ENQUETE COMPLEMENTAIRE

A RIEC-SUR-BELON (Finistère)

(Voir LDLN n° 145 de mai 1975)

par M. J.-L. BROCHARD

Riec-sur-Belton.



Témoins : Mme Marie-Françoise Duigou (26 ans), M. Alexandre Duigou (36 ans).

Adresse : Le Bel-Air, 29124 Riec-sur-Belton.

Profession : Monsieur : Garde-pêche des Eaux et Forêts.

Madame : sans profession.

Date : dans la nuit du samedi 29 septembre 1974, vers 0:45-1:00 du matin.

COMPTE RENDU

Entre 0:45 et 1:00 du matin, cette nuit-là, M. et Mme Duigou sont couchés, quand ils sont brusquement réveillés par un bruit très sec... (un peu comme le bang d'un avion) très proche, dans la direction de Moelan, qui fit trembler les vitres de la maison. M. Duigou pense à un orage et décide de se lever afin d'aller débrancher la télévision, comme il a pris l'habitude de le faire en cas d'orage. Il essaie d'allumer, mais c'est la panne... A ce moment-là, une impression de chaleur intense se fait ressentir dans leur chambre et M. et Mme Duigou ont la stupeur de voir qu'une violente lumière, comparable à celle du néon, filtre de l'extérieur de la maison dans leur chambre par l'embrasure des volets fermés. Cette fenêtre ouvre sur le S-S-E. L'électricité reviendra quelque cinq minutes après que M. Duigou avait essayé d'allumer. Malheureusement, M. Duigou n'aura pas l'idée d'ouvrir ses volets afin de rechercher l'origine de cette violente lumière au néon...

Quinze jours se passent, quand M. Duigou remarque en regardant par la fenêtre de sa chambre, située au premier étage de sa maison, trois traces rectangulaires de 90 cm sur 60 cm, où l'herbe est complètement brûlée... dans la pelousette attenante à la maison.

M. Duigou descendra alors afin de voir de plus près ces traces (il a eu entre temps connaissance de l'observation Le Bihan) et constate qu'aux emplacements de ces trois rectangles l'herbe est inexistante, brûlée, mais pas par une flamme, car le sol n'est pas noirci comme le ferait une brûlure par le feu, mais grillée, comme par un produit chimique... (là encore, M. Duigou n'aura pas l'idée de prévenir la gendarmerie).

L'herbe ne repoussera pas jusqu'à ces jours-ci ; mais l'une de ces traces reste encore très visible actuellement ; les deux autres, bien que très estompées, demeurent néanmoins visibles, vues de la fenêtre de la chambre du premier étage.

Ces trois traces en triangle, dont je joins les photographies, ainsi que la disposition, ont-elles un quelconque rapport avec l'observation de la famille Le Bihan ?

Plusieurs faits font que tout ceci est très troublant...

1/ La maison de ces témoins de la dernière heure est située dans l'axe même de la fenêtre de la chambre de M. Yunic Le Bihan...

2/ Elle est également située à moins de 50 m du carrefour de la Villeneuve...

3/ Nous avons recherché en vain avec M. Yunic Le Bihan le « masque » qui lui interdisait de voir la partie droite de l'objet et nous n'avons rien trouvé qui corresponde dans la zone présumée de l'atterrissage (c'est-à-dire dans les champs situés après le carrefour de la Villeneuve)... Or, du jardin où les traces ont été trouvées, une maison, à quelque 100 m de celle de M. et Mme Duigou (entre celle des Le Bihan et la leur) correspond parfaitement à ce « masque »...

4/ La chaleur ressentie par les témoins et cette vive lumière au néon, alors que le ciel était très sombre ce soir-là...

Pour conclure, je dirai que M. et Mme Duigou m'ont paru sincères dans leurs déclarations.

Toutefois, certains points me paraissent nébuleux et après le leur avoir dit, ceux-ci m'ont avoué qu'ils n'avaient pas jugé que leur observation avait grande valeur, pensant même qu'elle était, somme toute, assez insignifiante pour justifier d'une déposition à la gendarmerie...

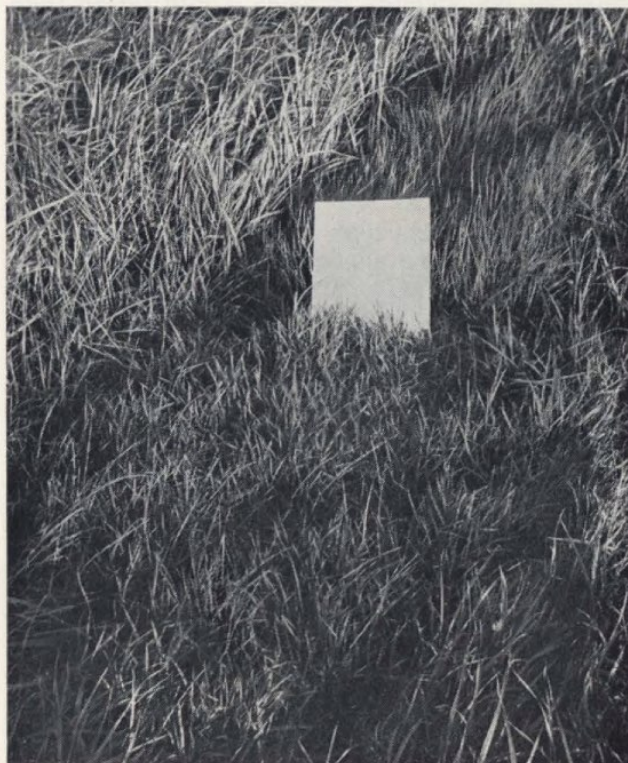
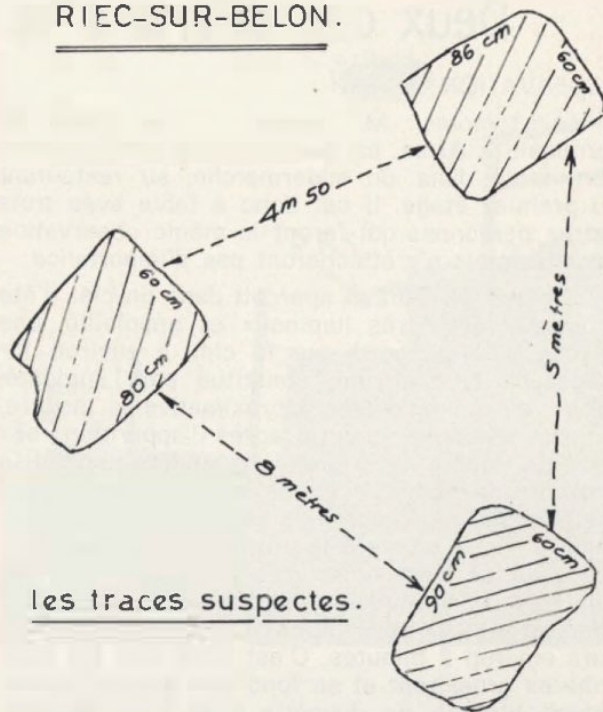
Mme Duigou en parla néanmoins à Mme Le Bihan, qui le dit aux gendarmes.

P. S. — J'ai pu prendre plusieurs photos que je vous enverrai sitôt développées, avec leur négatif.

J'ai également quelques rectifications à apporter à mon rapport « Mme Le Bihan » ; à savoir, que leur chien, ainsi que ceux des voisins, ont hurlé à la mort 5 à 10 minutes AVANT le début de l'observation et non pendant l'observation...

D'autre part, la famille Le Bihan n'a pas passé la nuit chez M. et Mme Cadic, comme j'avais cru le comprendre d'abord, mais seulement quelques heures, puis sont rentrés chez eux.

RIEC-SUR-BELON.



COURRIER

● A propos de « Soucoupes volantes et charlatans » de L.D.L.N. n° 142 et 143 (extraits de la réponse à M. Chaloin, voir « COURRIER » de LDLN 145 de mai 75).

Je ne dédaigne pas l'étude et si je conteste vivement certaines théories, c'est afin de bien faire voir leur vanité. Appelez cela de la censure si vous voulez, mais sachez que je n'ai jamais empêché personne de s'exprimer. Lorsque je parle des « gentils animateurs » c'est bien aux ufologues que je pense, et non aux ufologues. Je reconnais que la phrase en question prête à confusion, je m'en suis aperçu après coup, et je m'en excuse.

Je n'estime pas scandaleux que la clef du problème (si clef il y a) puisse se trouver dans les sciences occultes, mais il fut un temps où je trouvais scandaleux de mettre les

(suite page 25)

Deux cas offerts à la réflexion de nos Lecteurs

OBSERVATION A PAU

Les témoins : M. Durand, 18 ans, élève de terminale à Arras, est en vacances à Pau. Il dîne vers midi, dans un supermarché, au restaurant du premier étage. Il est donc à table avec trois autres personnes qui feront la même observation insolite, mais n'y attacheront pas d'importance.

D'abord M. Durand aperçoit dans un ciel d'été brumeux, blanc très lumineux et ensoleillé, une sphère bleutée, nette sur le ciel, à environ 15° au-dessus de l'horizon, constitué par l'agglomération, ce qui rend très approximative la mesure. Quinze secondes environ après l'apparition, aux yeux du témoin de la première sphère, apparaît à la droite de celle-ci, comme si elle venait d'être matérialisée sur place, une seconde sphère, identique en tous points à la première. Les deux phénomènes se lient alors très lentement par une tige très fine en deux parties égales, extraites chacune des deux sphères. La phase de liaison dura environ 2 minutes. C'est alors que les deux sphères grossirent et se fondirent en une grosse sphère bleutée de diamètre égal à la distance séparant les sphères initiales. Cette phase dura environ 50 secondes, puis le phénomène devint flou, s'estompa et disparut en se dissipant très rapidement, en 10 secondes. Il perdit sa teinte bleutée et se confondit avec le ciel blanc. Les trois autres témoins virent la même chose, durant 3 à 4 mn. Les témoins ne savent pas ce qu'ils ont vu (et nous non plus!).

N.D.L.R. — Cas type à méditer. Les objets en forme de boule ne sont pas des objets matériels au sens que nous donnons généralement à ce mot. Les voilà ici qu'elles s'interpénètrent, et le volume augmente... *comme si l'objet était un plasma.* Nous savons cependant, par divers exemples, que les boules sont douées d'un certain psychisme, et peuvent lancer des faisceaux lumineux. Ce sont les faits d'observation qui seuls pourront permettre de faire des hypothèses sur la nature du phénomène.

F. LAGARDE.

FERRIERE-LA-GRANDE

Le 20 septembre 1974, vers 21:00, à Ferrière-la-Grande, près de Maubeuge (Nord). Durée de l'observation : 1:00 à 1:30. Ciel clair, lune visible. Témoins : 3 enfants de 9 à 11 ans et leurs parents en fin d'observation. Les enfants cueillaient de l'herbe pour les lapins. L'un d'eux, levant la tête, aperçoit un objet lumineux de couleur jaune orangé, qui est dans la direction de Maubeuge. Il vient vers eux très rapidement, en quelques secondes, et se stabilise au-dessus d'eux. Taille apparente supérieure à la lune. Puis l'objet continue à se déplacer, mais beaucoup plus lentement, en direction de Beaufort (au S) selon une trajectoire rectiligne. C'était un disque jaune surmonté d'une coupole plutôt orange. Les parents des enfants, alertés, ont continué de le voir pendant presque 1 heure, au-dessus de Beaufort et ont rapporté des changements de forme : le disque primitif a émis une traînée de même couleur qui est devenue un second disque avec coupole,

légèrement plus petit que l'original. Le second a, à son tour, enfanté un troisième disque de la même taille, puis le tout a pris une coloration jaune orangé qui a enveloppé le tout pour former une sorte de croissant de lune de même couleur. Puis le croissant s'estompa lentement en se « diluant » par le bas... jusqu'à disparition totale.

(Rapport de M. Blondiau).

N.D.L.R. — Après les boules de Pau qui se fondent en une seule, nous trouvons dans cette information le phénomène inverse au départ, et le même à la fin. La soucoupe volante qui enfante une série de deux pour, par la suite, ne plus former qu'un croissant de lune... La question se pose à nouveau de la matérialité cette fois des « soucoupes volantes ». On voit mal un objet matériel donner naissance à deux autres objets semblables, et par la suite en former un différent. Le phénomène parle par deux fois avec Pau et Ferrière-la-Grande. La nature du phénomène n'est pas ce que l'on pouvait en penser au début, il est important de tenir compte des faits. Ils nous donnent ici une leçon.

F. LAGARDE.

POST-SCRIPTUM A L'ARTICLE D'AIME MICHEL : « SUR DEUX PASSAGES DE L'ILIADÉ »

(Voir LDLN N° 145, page 3)

Nous n'avons pas pu, pour des raisons d'imprimerie donner en grec les mots-clés de cet article, et nous prions nos lecteurs hellénistes de nous en excuser. Voici la transcription de ces mots-clés en alphabet latin.

- la « demeure impérissable et étoilée » d'Hephaïstos : c'est « *asteroenta* » qui est traduit « étoilée ».
- la demeure en « bronze » : « *chalkeon* », mais rappelons-nous qu'au temps de Troie les Grecs ne connaissaient que le bronze (donc le cuivre et l'étain), l'argent et l'or (ni le fer, ni l'acier, etc...).
- les « trépieds qui se déplacent d'eux-mêmes » : « *automatai tripodes* ».
- à propos des « servantes » d'Hephaïstos, qui « sont en or, mais ont l'aspect de vierges vivantes. Il y a une raison dans leurs organes » : « *tês én mén noos ésti metà phresin* ».
- les portes de l'Olympe sont ouvertes et fermées par les Heures, elles s'ouvrent et se ferment d'« *elles-mêmes* » : encore le mot « *automatai* ».

À propos des Heures (*ôrai*) rappelons que le mot *heure*, en grec, désigne toute mesure du temps : il vaudrait donc mieux dire « les Durées », car il peut aussi bien s'agir d'une heure, d'une nuit, d'une saison. En tant que personnages mythologiques, les Heures sont des filles de Zeus, chargées de régler le déroulement de toutes choses en mesurant convenablement les durées. Ce sont les *horloges divinisées de l'univers*.

LISTE DE NOS ACTIVITES

(Voir numéros précédents, ou documentation sur demande)

OBSERVATION AU-DESSUS DE LA GARE S.N.C.F. DE DOUAI (Nord)

LE 20-12-1974 VERS 23:50-24:00

Rapport de M. MONNAERT

Les lieux : la zone SNCF de l'importante gare de Douai. La date de l'observation est à cheval sur les 20 et 21 décembre.

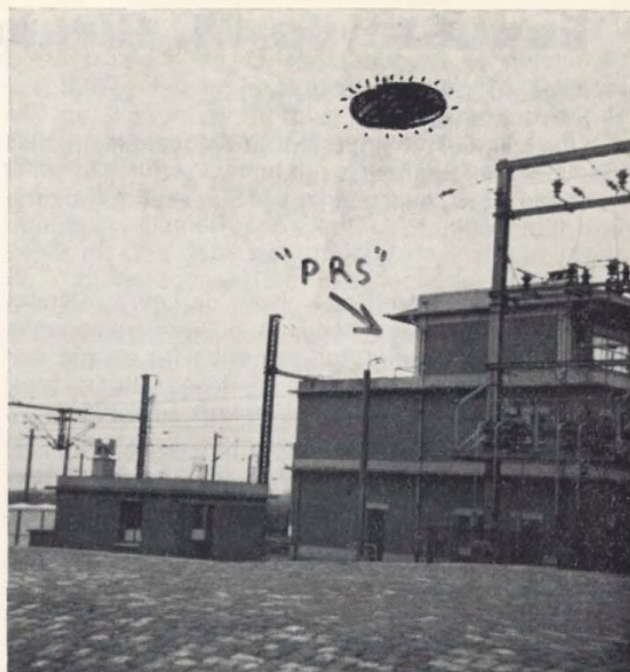
Vendredi 20, à minuit, M. Couillez, employé SNCF, travaillait dans les voies de triage quand un collègue, au poste X, l'a alerté en criant, et en lui enjoignant de regarder dans le ciel, où il voyait un OVNI. M. Couillez, cherchant donc dans le ciel, vit une grosse lumière rouge-orangé, de la taille apparente d'un ballon de rugby, qui s'en allait dans la direction de Lille, sans bruit, et s'est éteinte brusquement.

D'autres personnes ont vu le phénomène : huit sont connues. Le temps était clair et beau cette nuit-là, et il y avait peu de vent. L'objet semblait bien plus gros que la lune et plus bas qu'un avion, se déplaçant sur une trajectoire Arras-Lille (S-O/N-N-E) : donnée par tous les témoins en se référant à la direction des voies ferrées. Ce témoin n'a remarqué ni la lune, ni les étoiles. Le phénomène se déplaçait de manière rectiligne et continue, semblant se rapprocher du sol, mais sans bruit. Pour ce témoin, l'observation aurait duré 10 secondes. Il précise encore que la couleur rouge-orangé, frisant le rose, était étincelante. Il a été vu à une distance apparente de 750 m, en prenant comme référence, bien connue, la longueur des voies jusqu'au PRS, juste au-dessus de ce PRS, à une altitude apparente de 50 m. Vitesse qualifiée de lente, comparée à celle d'une voiture roulant à 60 km/h. Puis, brusquement, cela a disparu. Le témoin dit textuellement : « C'était là et puis, brusquement, ce n'était plus là ! ». Habitué au travail nocturne, ce témoin affirme qu'il ne s'agissait pas d'un avion ou d'une étoile filante. Il ne croit d'ailleurs pas aux OVNI et à tout ce qu'on en dit, tout comme son collègue M. Verdière, dont nous reparlerons plus loin.

De nombreuses autres personnes ont vu la chose. Huit sont donc connues et seulement quatre ont accepté d'apporter leur témoignage avec M. Couillez.

L'un d'eux, M. X..., a vu au-dessus de Douai centre-ville une sorte de feu d'artifice, durant environ 10 minutes, avant l'apparition du phénomène décrit ci-dessus, au-dessus de la gare. Cela ressemblait au feu d'artifice du 14 Juillet, mais nous étions à l'approche de Noël ! Ensuite il vit le phénomène qui attira l'attention de ses collègues, mais lui le vit sous la forme d'un cigare renflé, brillant, pendant près d'une minute.

C'est M. Verdière qui, par haut-parleur SNCF, a prévenu ses collègues à partir du poste X, qu'un OVNI était visible au-dessus d'eux. Il avait employé le terme « OVNI » en guise de dérision, n'y croyant pas lui-même, mais en ayant entendu parler dans la région.



En haut : début de l'observation.

En bas : fin d'observation.

Alerté donc par le poste X, M. Roy a vu lui aussi : objet apparu vers 23:50 environ au N-E de Douai, vers Waziers. Il a distingué en même temps la lune et quelques étoiles. Le phénomène est passé au-dessus du PRS, en ligne droite. Il était de forme légèrement ovale, un peu plus renflé dans la partie inférieure arrière et a disparu brutalement. De couleur rouge-orangé, il avait une taille apparente supérieure à celle d'un ballon de rugby et lui a semblé se trouver à un kilomètre de lui. Ce témoin est favorable à l'existence des OVNI.

(suite bas de page 20)

Enquête de M. Giraud à Bizeneuille (Allier)

Date : 8 septembre 1974.

Heure : 21:30 environ.

Lieu : N. 694, à 1,500 km au N-E de Bizeneuille (domaine de Bagnard).

Témoïn : M. L..., résidant à Bizeneuille (anonymat demandé).

LES FAITS

Le témoin rentrait en voiture de Louroux-Hodement et venait de quitter la D. 603 pour s'engager sur la N. 694, lorsque son attention fut attirée par une lueur rouge sang, juste au-dessus des arbres à sa gauche. Il ralentit pour mieux observer.

La lumière, d'un rouge vermillon pur et intense, provenait d'un objet en forme de coupole légèrement ogivale, dont les contours se détachaient nettement sur le noir de la nuit. Du sommet de cette coupole partaient des rayonnements lumineux jaunes très vifs, qui descendaient le long de ses parois jusqu'à la base, en partie invisible derrière les arbres. Le témoin eut de plus la très nette impression que l'objet était incliné d'une vingtaine de degrés vers la gauche. De plus, il lui apparut « énorme » bien que situé à une distance évaluée à 400 m. Comme la voiture continuait de rouler et que des arbres s'interposaient régulièrement

en masses sombres devant la base de l'objet, le témoin ne put déterminer si ce dernier était immobile ou non. Il aurait fort bien pu se déplacer horizontalement. Par contre, ce qui semble certain, c'est qu'il ne montait ni ne descendait, ne basculait pas sur lui-même et ne semblait pas animé d'un mouvement de rotation étant donné la descente rectiligne des rayons lumineux jaunes.

Aucun bruit d'une intensité supérieure au bruit du moteur ne fut perçu.

Le témoin avait ralenti jusqu'à 30 ou 40 km/h et son observation dura une quinzaine de secondes sur une distance de 300 m (entre a et b). Toutefois, cette observation ne fut pas parfaite, le témoin devant faire attention à la conduite de son véhicule sur la route où circulaient de nombreuses autres voitures en sens inverse. Lorsque le témoin ne put plus regarder l'objet sans tourner dangereusement la tête, il fit encore 500 m avant de « réagir » qu'il venait d'observer une « Soucoupe Volante ». Sa réaction fut alors incompréhensible et immédiate, il accéléra jusqu'à son domicile, à Bizeneuille, se précipita auprès de sa femme, la tira dans la voiture, fit demi-tour et se retrouva sur les lieux moins de 5 mn plus tard...

Bien sûr, il n'y avait plus rien.

DOUAI (Nord)

(suite de la page 19)

M. Bastin était occupé entre 0:00 et 0:30 à la fenêtre du poste X à vérifier le débranchement au cours d'une manœuvre de refoulement d'une rame et fut averti par son chef. Pour lui, le phénomène entre le rouge et l'orange, plutôt sur le rose étincelant, se déplaçait silencieusement de la direction d'Arras vers Lille. Le témoin se souvient des étoiles, mais pas de la lune. L'objet semblait à 200 m d'altitude, ressemblant à une boule de grosseur apparente inférieure à celle d'un ballon de football et s'est éteint brutalement à environ 750 m de lui.

Tous ces témoins n'ont ressenti aucun effet, ni subi aucune suite. Aucun effet sur les montres ou l'environnement, lignes électrifiées et autres.

Précisions : la lune en était à son premier quartier, se levant à 10:56 TU et se couchant à 23:07 TU, soit 24:07 locales.

Avec ces cinq témoignages nous n'avons pas un horaire précis : cela varie entre 23:50 et 0:00/0:30. En admettant même une vitesse lente il ne fallait pas 1/2 heure au phénomène pour passer au-dessus de l'agglomération et de la gare, pour disparaître ensuite brutalement (10" dit l'un). De plus, l'objet lumineux vu sur la même trajectoire par les observateurs est décrit avec des variantes minimes : ovale, cigare renflé, boule, ovale avec renflement à sa partie inférieure arrière... Il s'agit donc bien du même phénomène dont chaque employé de la SNCF n'a pu apprécier exactement les formes ni l'altitude, si tant est qu'ils le pussent, vu l'étincellement (Michelin 53, pli 3). Présence du bassin minier, et d'autres observations dans la région durant l'hiver 1973/1974.

L'OBJET

Il avait la forme nette d'une coupole ogivale de 12 m de diamètre et 8 m de haut environ. Il était incliné à 20° sur la gauche. Sa base ne fut pas parfaitement perçue à travers la végétation. Son sommet était arrondi et non pointu.

Sa luminosité rouge était pure, vive et régulière, parcourue par des rayons lumineux jaunes s'écartant du sommet vers la base. Aucun autre mouvement ne fut perçu.

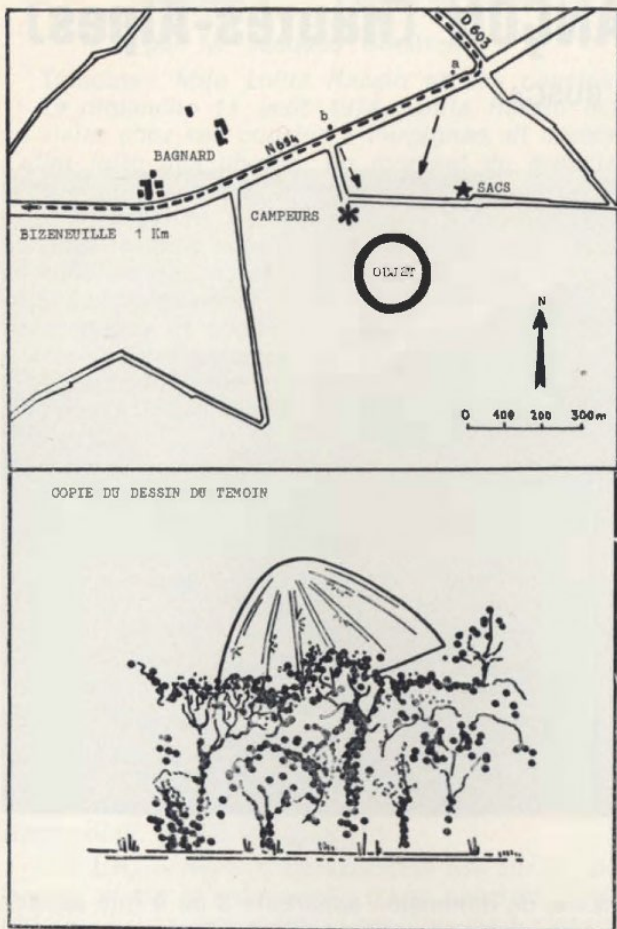
VINGT ENQUETES DE M. GIRAUD

Le fait nous fut rapporté par le fils du témoin, lui-même témoin d'un atterrissage dans la région et avec qui nous sommes restés en contact et qui vint nous trouver le 10-9-1974. L'enquête fut effectuée le lendemain.

LE TÉMOIN

Plusieurs membres de la famille du témoin eurent déjà l'occasion d'être « victimes » d'une observation. Le témoin craint que ces aventures, si elles étaient connues dans le village, nuisent à la réputation de ses proches et à la sienne, c'est pourquoi il demande le plus strict anonymat. Par contre il est « heureux » de pouvoir dire ce qu'il a vu à des gens « sérieux et compétents qui s'occupent du problème ». Il ne cherche donc aucune publicité et sa bonne foi ne saurait être mise en doute.

Le témoin repensa longuement à son aventure et il ne parvient pas à s'expliquer son comportement : « Je ne sais pas ce qui m'a pris de revenir à la maison. J'aurais dû m'arrêter pour mieux regarder. A cette distance, je ne risquais rien. Et puis j'aurais pu essayer d'arrêter une autre voiture... comme elles venaient dans l'autre sens, elles ne pouvaient rien voir. Je ne sais pas pourquoi je suis revenu chercher ma femme... peut-être



pour avoir quelqu'un pour confirmer que je ne rêvais pas ». A ce moment, son fils prit la parole : « Tu savais bien qu'on en avait déjà vu une et qu'ici, on t'aurait cru. Tu aurais dû t'arrêter, c'était idiot ». Le témoin nous jura que s'il avait l'occasion de revoir un tel « truc » une autre fois, il s'arrêterait !

LES LIEUX

Nous arrivons maintenant à une douzaine d'observations (dont 6 récentes, comportant 2 atterrissages et 2 survols à basse altitude en moins de 6 mois) autour de cette petite commune rurale qu'aucune particularité ne désigne à l'attention.

L'ENQUETE

Elle porta surtout sur la reconstitution des faits afin d'essayer de déterminer aussi exactement que possible la situation et la taille de l'objet observé (en vue de retrouver d'éventuelles traces) et sur des faits annexes dont nous aurons l'occasion de parler.

Selon le témoin, l'objet se trouvait au moins à 400 m de lui, derrière la ligne des arbres. L'étude des lieux et du cadastre semble bien confirmer cette estimation, rendue difficile par suite du manque total de repères dans la nuit noire. Selon le témoin, l'objet était « énorme », 2 à 3 cm à bout de bras. En admettant une exagération « normale », l'objet était tout de même bien plus gros que la pleine lune et nous pouvons lui accorder une taille raisonnable de 2 cm à bout de bras, ce qui à 400 m correspondrait à une taille réelle de 13,30 m. Or, nous disposons d'un document capital. Le témoin nous fit un dessin précis et détaillé

de l'objet de son observation, dessin sur lequel il porta la ligne de la végétation et le niveau du sol. Sur le dessin, la hauteur moyenne des arbres est de 2,5 cm et la plus grande dimension de l'objet correspondant à son diamètre est de 3 cm. Dans la réalité, la hauteur moyenne des arbres est de 10 à 12 m. Une simple règle de trois nous donne un diamètre de l'objet de l'ordre de 12 à 14,40 m. Ces deux estimations de la taille réelle de l'objet, reposant sur des données différentes, concordent avec suffisamment de précision pour être considérées comme très proches de la réalité. Bien sûr, il est possible d'envisager un objet bien plus gros et bien plus loin, mais à ce moment-là, un tel objet aurait pratiquement dû survoler le terrain de sport communal où un important groupe de personnes se délectaient aux joies d'un méchoui en plein air et n'auraient donc pas manqué de remarquer un tel objet. L'objet ne fut pas observé depuis le stade, la distance à 400 m du témoin doit donc être considérée comme une estimation maximum.

En fonction de ces calculs, nous nous rendîmes sur les lieux qu'aurait dû survoler l'objet. Aucune trace suspecte ne fut relevée.

LES FAITS ANNEXES

Dès le lundi matin, le témoin fit part de son observation à l'instituteur, collègue ultra-rationnaliste, qui ne croit pas aux « Soucoupes Volantes », mais qui ne douta pas un seul instant du témoignage du témoin, se contentant de dire qu'il était possible de trouver mille explications « normales » à cette observation, sans toutefois préciser lesquelles.

Toutefois, l'instituteur nous fit part d'un fait étrange.

Près des lieux d'observation passe un chemin de terre à peine carrossable, qui aboutit à quelques kilomètres de là à un étang qu'une entreprise de travaux publics est en train de curer au bulldozer. Sur le bord de ce chemin, à l'entrée d'un champ, à 200 m du lieu d'observation, un agriculteur avait laissé traîner des sacs d'engrais en plastique vides. Le bulldozer était passé sur ces sacs et les avait parfaitement aplatis. Ils étaient dans cet état le samedi à 18:00. Lorsqu'il passa sur les lieux pour aller voir les ouvriers, le lundi matin à 7:00 ou 8:00, l'instituteur constata que la « physionomie » du chemin avait changé, il envisagea même l'hypothèse que des « rigolos » aient pu y faire un tour avec le bulldozer. Les sacs des plastique étaient RELEVÉS et non plus aplatis, exactement comme si quelqu'un les avait redressés ou s'ils avaient été ASPIRES. L'instituteur en parla aux ouvriers déjà sur les lieux de travail. Le conducteur du bulldozer lui apprit que ce dernier n'avait pas bougé. Par contre, en arrivant très tôt le matin vers 6:00, le conducteur du bulldozer avait vu, dans un pré voisin de l'observation, des « campeurs sauvages » en 3 CV, qui repliaient leur tente. N'étant pas au courant de l'observation du témoin, il ne prêta pas attention à ces gens.

Les campeurs auraient fort bien pu aller « chambouler » les sacs de plastique et, de ce fait, il est bien difficile d'attribuer cette action à l'objet. Un doute subsistera toujours.

(suite bas de page 22)

DANS LA REGION DE BRIANÇON (Hautes-Alpes)

Enquête de M. BUSCA

1° — Le vendredi 16 août 1974, à 23:00. Ciel clair, légère brume de chaleur, observation d'une boule rouge-orangé qui semble remonter la vallée de la Durance (L'Argentière-la-Baissée, Mont-Brison, Notre-Dame-des-Neiges, Mont Prorel et vallée de la Guysanne).

Durée de l'observation : quelques minutes.

Dimensions apparentes : environ 2 fois la grosseur d'un avion de ligne vu à 10 km.

2° — Même jour, vers 23:15 - 23:20, M. Faure, sa femme et sa fille voient un « objet » lumineux, en direction du Mont Prorel (voir première page).

Cet « objet », avant de disparaître sur place, a eu de brusques montées et descentes.

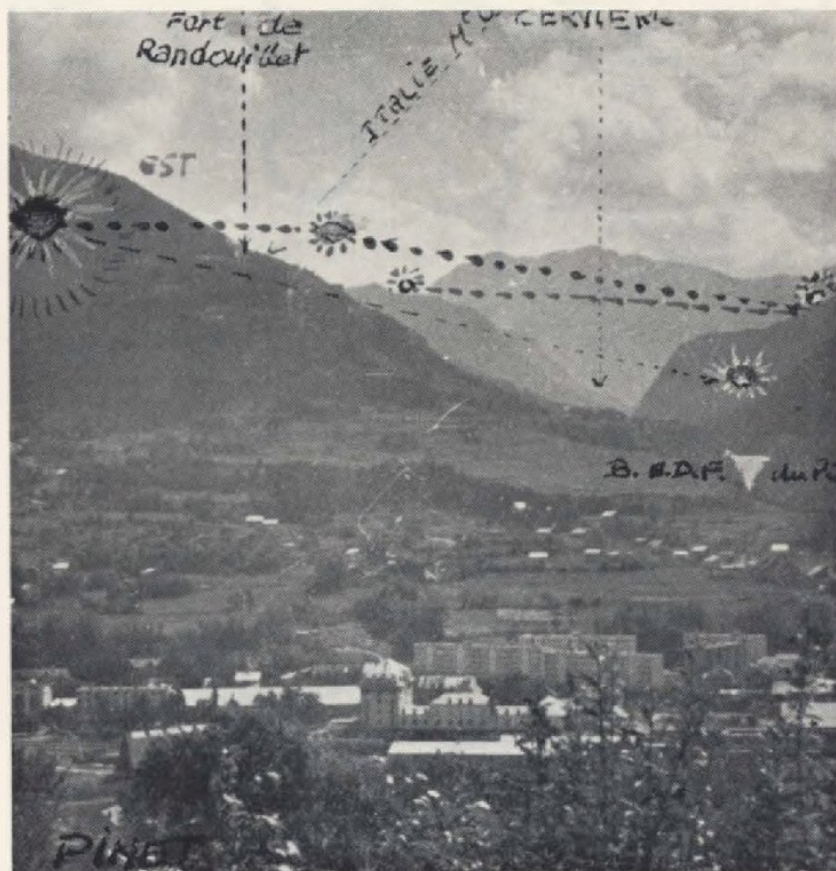
Durée de l'observation : environ 7 mn.

Hauteur des « montées et descentes » : évaluées à plusieurs centaines de m.

Plusieurs couleurs ont été notées : bleu, vert, rouge, jaune.

A noter un temps d'arrêt entre chaque montée ou descente, évalué à 2 ou 3 secondes.

3° — Vers 0:20, le 2-7-74, M. Pierre André et Mlle M. Mattren voient, semblant venir d'Italie, se dirigeant sur le village de Cervière, un objet



Cas n° 3

BIZENEUILLE (Allier)

(suite de la page 21)

Il aurait été intéressant de pouvoir interroger ces campeurs afin de savoir s'ils n'auraient rien remarqué d'insolite. Il semble peu probable qu'ils aient été témoins de l'observation, car il leur aurait fallu une dose de courage incroyable pour rester sur place le reste de la nuit.

DOCUMENT

Au cours de son interrogatoire, le témoin nous apprit un autre fait.

Il y a très longtemps, entre 1945 et 1950, un jeudi, le témoin rentrait de Deneuille-les-Mines à Bizeneuille à bicyclette. La route n'était pas encore goudronnée et le témoin jugea plus sage de marcher à côté de son engin plutôt que de risquer de tomber dans un trou. Comme il arrivait au lieu-dit « la sablière », où est actuellement situé le terrain de sport communal, le paysage fut illuminé par une lumière verte d'une extraordinaire luminosité, à la fois irréaliste et aveuglante. Le témoin baissa la tête, quand il la releva, il put assister au départ d'une forme oblongue (fusée), verte elle aussi, qui s'éloignait à vive allure en direction du N. vers Bizeneuille. Le témoin ne put percevoir ni la taille de l'objet, ni son altitude, ni l'endroit d'où il pouvait venir, tellement il avait été surpris et aveuglé. L'observation ne dura que quelques secondes et se déroula dans un silence total.

Le lendemain matin, le témoin put entendre le maire du village, M. Georges Paquet à l'époque, dire que la veille, à une heure concordante, il avait vu une sorte de bolide vert traverser le ciel en direction du N.

jaune, de dimension apparente 3 ou 4 fois Jupiter, à une distance estimée à 8 km.

Durée de l'observation 10 secondes.

Cinq minutes plus tard, les mêmes témoins voient le même objet ressortant de derrière les contreforts de la Grande Maye. Après quelques instants d'immobilisation, l'objet se dirige vers le village de Fontchristianne, puis semble faire marche arrière suivant un angle très aigu en direction du lac artificiel du pont Baldy.

Ensuite, retourné chez lui, le témoin M. André observe en compagnie de sa mère et de son frère l'objet de la forme d'une toupie pointe en bas, de forme peu évasée.

Dimension apparente : 5 mm à bout de bras.

N. B. — Merci à M. Busca qui nous a remis de nombreux cas d'observations, accompagnés de magnifiques photographies ; étant donné l'extrême abondance des textes (impossibles à insérer) nous regrettons d'être dans l'obligation de faire un choix très difficile.

4° — Le 11-7-74, le jeune Michel Lecointe, 14 ans, sort sur le balcon de sa maison. De là, il a vue sur la vallée de Briançon en ayant dos à l'Italie.

Il voit alors, à 1 km de là, dans « La Combe du Loup », une forme lumineuse très vive de forme discoïdale, forme qui rappelle celle du lampadaire municipal qu'il a alors sous les yeux. Appréciation de l'altitude : 2.200/2.300 m.

Couleur de l'objet rappelant celle des lampes au néon.

En outre, le jeune Michel constate que la luminosité de l'objet n'est pas régulière.

Les alternances en puissance de luminosité

● ● ●

RAPPORT D'ENQUETE

par M. Jacques Coudreau

Témoins : Mlle Lolita Rassin et ses cousins.

Le dimanche 11 août 1974, Lolita Rassin est en visite chez ses cousins à Perpignan, et décide d'aller faire des photos. Au moment de prendre l'une d'elles, elle voit arriver de l'horizon un petit point et prévient son cousin. Pendant qu'ils l'observent, le petit point grossit sous leurs yeux et se stabilise devant eux. Lolita prend alors un cliché. Le phénomène reste stable pendant 15 à 20 secondes et commence ensuite à se rétrécir. L'observation se termine comme elle avait commencé : le « nuage » se rétrécit jusqu'à devenir un point et disparaît. Durée de l'observation, 5 à 6 minutes.

Remarque : les autres photos prises cet après-midi montrent toutes un ciel dégagé et sans nuage. Il n'y avait pas de vent. Le négatif couleur tiré en noir et blanc avec un long temps d'exposition fait apparaître autour du « nuage » une collerette plus sombre. Le témoin affirme que le phénomène lui est apparu comme « matériel » et opaque. Il est à noter que Lolita avait déjà fait une observation à Colomiers, près de Toulouse, début juillet, et que sa sœur Jocelyne avait été le témoins d'un semi-atterrissage de 3 heures sur la plage du Canet (voir enquête jointe).

Appareil Instantamatic Caméra 155 x réglé plein soleil, pellicule Agfacolor.

N.D.L.R. — Nous n'épiloguerons pas sur la collerette, ni sur la subjectivité d'une apparence matérielle. Il y a des nuages que l'on peut classer

● ● ●
suivent le rythme suivant :

10 s à pleine puissance

5 s diminution de luminosité accompagnée d'un tremblement

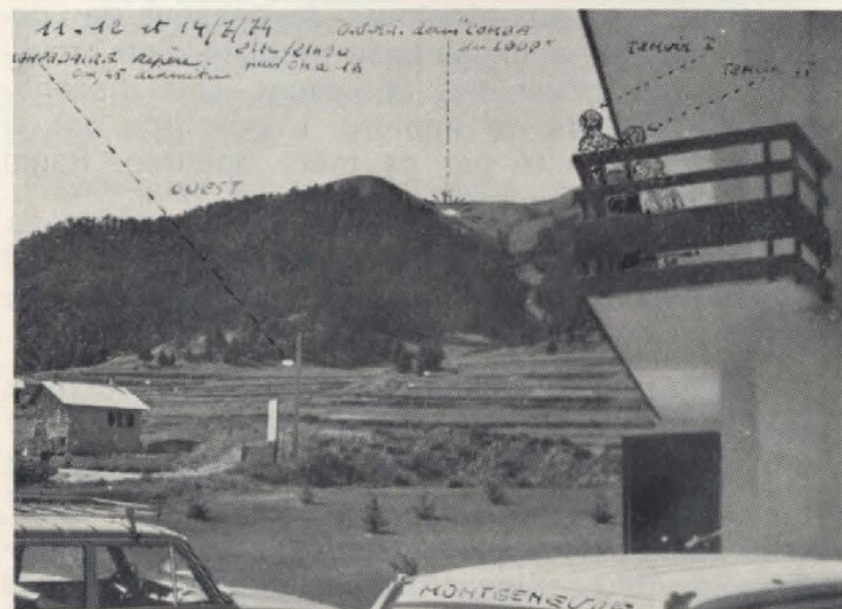
30 s plus tard, retour à la pleine puissance.

Durée de l'observation : environ une 1/2 heure (Début de l'observation 21:00).

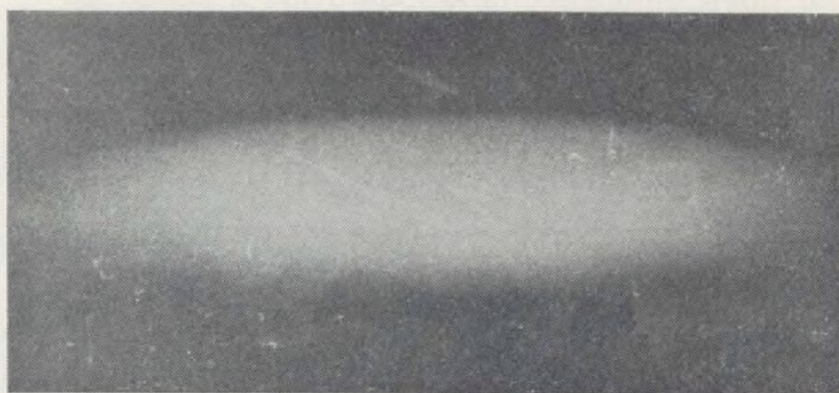
Même observation avec même processus le lendemain 12-7-74 jusqu'à 22:30.

Le 13, pas d'observation.

Le 14-7-74, observation du même objet de minuit à 1:00 du matin, le jeune témoin étant accompagné cette fois-ci de sa mère.



Cas n° 4



sans aucun doute possible comme nuage lenticulaire malgré une forme presque parfaite de soucoupe volante. Les sites de formation sont connus, derrière les reliefs montagneux, ils sont souvent plusieurs, en tous cas on les voit fréquemment en ces points. Mais ici nous nous trouvons en présence de deux processus : la formation si l'on veut du point au nuage, et le processus inverse du nuage au point. Cela n'est pas habituel pour un nuage lenticulaire, et l'on n'en voit pas d'autres de l'après-midi : il n'y a absolument pas de vent. Dans l'hypothèse où nous serions en présence d'une forme d'énergie il est possible que le dit nuage en soit une manifestation. C'est ce qui nous a fait publier ce récit, compte tenu de plus des observations précédentes de Lolita et de sa sœur qui n'excluent pas une relation psychique avec ces formes d'énergie.

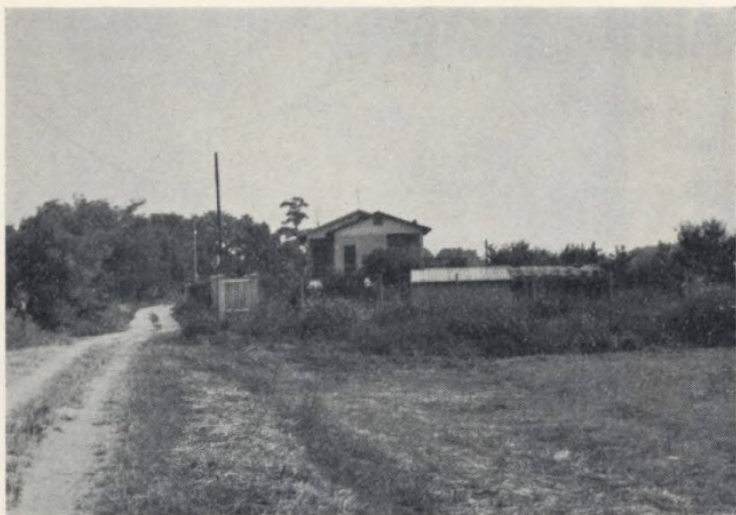
F. LAGARDE.

Un Goniomètre de Poche

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au Siège de LDLN : 1,60 F franco ; règlement en timbres accepté.



ATTERRISSAGE A PAVIE (Italie)

LE 10 JUILLET 1974 A 22:30

Enquête du Rigel de Milan,
par D. et O. SPADA, A. IANNI

(Transmis et traduit par E. AMEGLIO
Digest de F. L.).

Dans le quartier du Valon, à l'extrême périphérie de Pavie, par une chaleur suffocante, Patrizia Cremonesi (17 ans), Marie Grazia Gandini (18 ans) et Giovanna Ragni (15 ans), rentrent chez elles. Soudain, Giovanna est intriguée par un point lumineux sillonnant le ciel. C'est comme un éclair que déjà il s'agrandit et s'approche sensiblement jusqu'à devenir en quelques secondes de la taille d'une fois et demie celle de la pleine lune. Il émet des éclairs intermittents de lumière. De couleur jaune-orange, il accomplit une parabole de N à N-E et passe au-dessus des trois jeunes filles. Il semble atterrir dans la campagne, à 2 km de là. Peu après une lueur éclatante se lève vers le ciel, les trois jeunes filles restent un moment à commenter l'observation et rentrent chez elles.

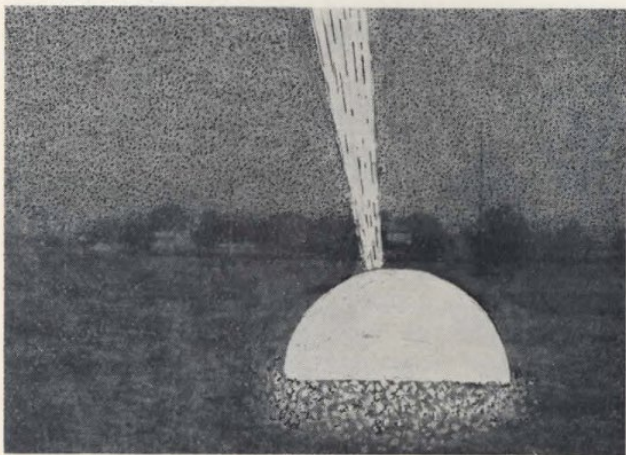
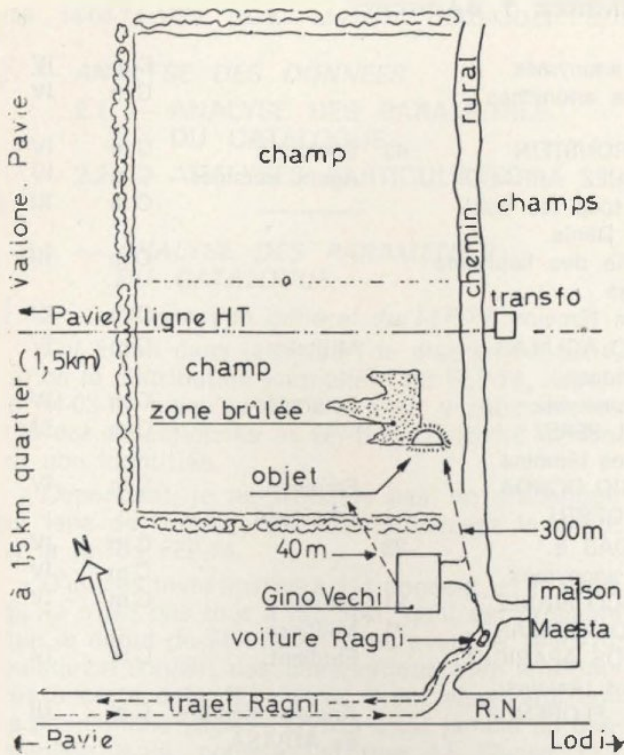
Dans les mêmes temps, un autre témoin, Jeanne, arrive chez elle. Ses parents et son frère Guido, vigile urbain, regardent la télévision. Toute excitée, elle leur demande s'ils n'ont pas vu la soucoupe volante. Ils pensent à une plaisanterie, mais vont sur le balcon et ils voient effectivement un faisceau de lumière jaune intense se lever vers le ciel. Il est 22:25, Guido Ragni, stupéfait et intrigué, téléphone aux pompiers ; n'ayant reçu aucun appel urgent, ils ne semblent pas accorder trop d'importance à cette information. Guido prend alors la résolution d'aller sur place, sa mère et sa sœur décident de l'accompagner.

Ils partent en voiture vers le lieu où se voit le faisceau de lumière. La nuit est sans lune, les routes peu éclairées, après plusieurs détours, la lumière a disparu, et G. Ragni, fatigué de ses recherches infructueuses, décide de faire demi-tour. Il manœuvre devant un portail, et sa mère pousse un cri, l'objet est là, à 300 m : une grosse sphère, coupée par sa moitié, de couleur rouge intense, immobile, détachée du sol, au centre d'un champ de chaume. Un large faisceau de lumière blanche jaunâtre sort du sommet et se répand dans le ciel, éclairant de façon spectrale une vaste zone aux alentours. Au-dessous de l'objet, qui semble avoir sa base enrobée d'un brouillard de fine poussière, jaillissent sans discontinuer des éclairs de lumière. L'apparition est si soudaine, qu'incité par sa mère apeurée, Ragni décide de partir immédiatement.

De retour, il appelle les carabinieri. La lumière a disparu, une reconnaissance des lieux ne donne rien, accompagné des carabinieri.

Pendant leur retour de leur visite infructueuse, un autre événement se produit.

Dans une maison, à une cinquantaine de mètres du lieu présumé du stationnement de l'objet, la famille Vecchi regarde tranquillement la télévision. Ses deux filles, Virginia et Elsa, intriguées par un étrange crépitement, vont au balcon et voient de courtes flammes s'élever d'un champ.



M. Véchi, un peu surpris — le champ avait été inondé le jour avant — sort promptement avec une pelle pour éteindre le feu, non sans apercevoir une vague lueur se perdre dans le ciel. Avec un mal du diable, il avait juste fini d'éteindre les dernières flammèches qu'arrivent M. Ragni et les carabinieri.

Quelques jours après, tous ces témoins sont appelés dans les bureaux des carabinieri, qui selon les journaux auraient expédié à Rome un dossier volumineux « Top Secret »...

Les frères Spada et leur collègue Ianni se sont rendus sur place dès le matin. Les paysans, sur les conseils des carabinieri, finissaient de labourer le champ de l'atterrissage, détruisant toutes traces.

Le champ a 250 m de long et 120 m de large. La rivière Ticino passe à moins de 8 km, autour des rizières, une certaine présence d'eau a été constatée.

Un transformateur, une ligne HT coupant le champ en deux, pas de perturbation signalée dans la distribution du courant, ni dans les postes télé. Les animaux ne semblent pas avoir été incommodés. La coupole de l'objet était lisse, sans antenne ni protubérance, les dimensions sont évaluées à 8 m de large pour 4 m de haut. Le rayon projeté dans le ciel évalué à plusieurs centaines de mètres.

Une des filles de M. Vechi donne des renseignements complémentaires à M. Campagna, peintre d'une rare sensibilité et ufologue averti. Elle s'est rendue de très bonne heure sur le champ brûlé. Elle a vu une longue traînée de chaume brûlé, composée de trois bandes parallèles, courant parallèlement au chemin sur une centaine de mètres et se terminant en triangle près de la ligne HT.

M. Spada a écrit aux carabinieri pour avoir un complément d'information. Deux mois après, l'un d'eux s'est rendu chez lui, alors qu'il était absent. Il dit à sa mère : dites à votre fils de ne plus s'occuper de semblables sottises. Les informations de ce genre sont couvertes par le secret militaire... Brrr ! A croire que les militaires italiens sont seuls habilités à s'occuper de « sottises ».

N.D.L.R. — Il semble bien qu'il existe un blocage en Italie sur le phénomène OVNI, qui gêne le développement des groupes de recherches.

Pour tous nos amis italiens, encore assez nombreux, nous offrons les services de LDLN, pour les aider et les conseiller.

F. LAGARDE.

COURRIER (suite de la page 17)

deux choses dans le même panier. Simplement parce que les deux sujets me paraissaient totalement distincts ; j'estimais l'assimilation tendancieuse et susceptible de déprécier le problème OVNI. Je constate actuellement qu'il existe un lien, et ma foi j'en suis navré. En effet les « sciences » occultes ou ésotériques (oïé ! ne pas confondre, disent les ésotéristes ou du moins certains d'entre eux : l'occultisme n'est qu'une forme dégénérée, vulgaire, de l'ésotérisme) ne sont pas des sciences à proprement parler. Elles relèvent d'une tradition (que les adeptes se plaisent à faire remonter très loin dans le temps) et n'ont strictement rien à voir avec la méthode scientifique, unique source de connaissance objective. Il est faux de dire que ces sciences ne sont occultes que dans la mesure où l'on refuse de les reconnaître, car leurs adeptes sont, en général, extrêmement discrets et sont les premiers à soutenir que leur doctrine est réservée aux seuls initiés. C'est même la définition du mot ésotérisme qui, étymologiquement, se réfère à ce qui est intérieur (par opposition à la doctrine exotérique « extérieure » réservée à la plèbe). Si vous n'aimez pas l'obscurantisme, pourquoi donc faites-vous si grand cas de l'occultisme ?

Lorsque je dis que l'on sait de quoi il retourne je ne prétends pas que l'on a fait le tour du problème et qu'on l'a entièrement résolu. Je prétends seulement qu'on le connaît suffisamment bien pour savoir que :

- 1°) le phénomène a une existence objective
- 2°) il est en quelque sorte vivant et intelligent
- 3°) l'intelligence qui le dirige ne nous est guère amicale
- 4°) son étude s'est révélée stérile jusqu'à présent et ne peut que rester telle, étant donné la nature intelligente et plutôt hostile du phénomène.

Une telle conclusion ne me réjouit pas plus que vous, et j'en suis moins satisfait que vous ne le croyez.

Si le point 3 vous paraît contestable, souvenez-vous qu'un fait reste un fait, comme vous le dites, et qu'il ne s'agit pas de croire, mais seulement de constater, les yeux grands ouverts, justement. Et je suis loin de nier le danger, puisqu'au contraire je m'efforce de le dénoncer. Pourquoi, d'autre part, continuer « inlassablement à alerter l'opinion » (mais dans votre idée, il s'agit moins d'alerte que de propagation) alors même que vous ne savez pas si danger il y a ? Il semble qu'avant de faire tant de tintamarre, il vaudrait mieux s'en assurer.

(suite page 29)

LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 3)

par M. Jose-Thomas RAMIREZ Y BARBERO

066	20-04-74	SAM		Seo de Urgel (LERIDA)	Témoins anonymes			C m	IV
067	20-04-74	SAM	01:00	Campo de Cartagena (CARTAGENA)	3 témoins anonymes			C m	IV
068	21-04-74	DIM	12:30	Cambrils (TARRAG.)	ROSA ARONSTEIN	43	Sculpteur	C m	IV
069	24-04-74	MER	21:00	Zaragoza (ZARAGOZA)	P. VAZQUEZ ARRACO		Agent commer	C m	IV
070	25-04-74	JEU	Nuit et Jour	Denia (ALICANTE)	Presque tous les habitants de Denia			C m	III
071	25-04-74	JEU	00:00	Malaga (MALAGA)	Une partie des habitants de Malaga			C m	III
072	25-04-74	JEU	Matin	Valencia (VALENCIA)	Nombreux témoins			C m	III
073	25-04-74	JEU	21:00	Jerez (CADIZ)	AUGUSTO AGUILAR et son épouse		Militaire	C m	IV
074	26-04-74	VEN	00:00	Ceuta (CADIZ)	Témoins anonyme		Employée	C m	IV
075	26-04-74	VEN	00:45	Arcos de la Frontera (CADIZ)	JUAN GIL PEREZ + 4 autres témoins			C m	IV
076	27-04-74	SAM	07:30	Irun (GUIPUZCOA)	BONIFACIO OCHOA ISABEL GESTU		Employé Employée	C m	IV
077	27-04-74	SAM	07.30	S. Sebastian (S. SEB.)	A. VINADAS E.	28		C m	IV
078	27-04-74	SAM	08:00	Pamplona (NAVARRA)	Témoins anonymes			C m	IV
079	28-04-74	DIM	20:50	B. A. de la Parra (CADIZ)	FRANCISCO IBANEZ AUGUSTO AGUILAR	21	Militaire	C m	IV
080	28-04-74	DIM	17:00 à 22:00	Sevilla (SEVILLA)	F. CAMPOS APARICIO et d'autres témoins	21	Militaire Etudiant	C m	IV
081	28-04-74	DIM	21:30	Sevilla (SEVILLA)	ENRIQUE FLORENCIO		Ancien membre de ADIASA	C m	III
082	28-04-74	DIM	00:30	Valencia de Alcantara (CACERES)	MARTINA MORENO B.		Sans profession	C m	IV
083	28-04-74	DIM		Los Pajaritos (SEVIL.)	A. SILVA BLANCO		Employé	C m	IV
084	FIN 04-74			V. de Bohi (LERIDA)	Trois témoins			C m	IV
085	FIN 04-74		00:00	Aznalcollar (SEVILLA)	Témoins anonyme		Instituteur	S m	I
086	FIN 04-74		06:00	Aznalcollar (SEVILLA)	J. HATO RODROGUEZ		Electricien	C m	IV
087	FIN 04-74			Cap Breton (GOLFE GASCOGNE)	J. LOPEZ IGLESIAS		Electricien		
088	FIN 04-74			Casa de Campo (MADRID)	Douze pêcheurs		Pêcheurs	C m	IV
089	FIN 04-74			Casa de Campo (MADRID)	Une mère et son fils anonymes			C m	IV
089	FIN 04-74			Calabardina (MURCIA)	Plusieurs témoins		Pêcheurs	C M	IV
090	1-05-74	MER	24:00	Sevilla (SEVILLA)	J.F. GARCIA DEL BUSTO J.M. FERNANDEZ		Maire Sévilla Etudiant	C m	IV
091	5-05-74	DIM	13:30	Piedras Albas (CAC.)	M. SOLANO SERRANO	37	Soudeur	C m	IV
092	5-05-74	DIM	05:30	Talamanca (IBIZA)	N. VERDERA, son épouse et un autre couple		Journalistes	C m	IV
093	6-05-74	LUN	05:00	Talamanca (IBIZA)	N. VERDERA, son épouse et un autre couple		Journalistes	C m	IV
094	7-05-74	MAR	06:45	Cuenca (CUENCA)	A. VILLAR GAROTTE et deux amis		Industriel	C m	IV
095	11-05-74	SAM	20:10	Torrelaguna (MADRID)	E. ALFONSO MARTINEZ et son épouse			C M m	VI
096	13-05-74	LUN	04:30	Pedroche (CORDOBA)	ANGEL GIL ROMERO et son épouse		Industriel	C m	IV
097	13-05-74	LUN	23:30	Santa Eulalia (IBIZA)	BUIL MAYORAL + 3 autres témoins		Journalistes	C m	IV
098	14-05-74	MAR		Barco de Avila (AVILA)	E. BLASQUEZ GOMEZ + 8 autres témoins			C m	III
099	14-05-74	MAR	14:30	Zamora (ZAMORA)	MIGUEL DE MIGUEL + 2 autres témoins	21	Barman Policiers	C m	III
100	14-05-74	MAR		Blanes (GERONA)	PALMIRA TOR			S M T	I
101	19-05-74	DIM	18:00	Alicante (ALICANTE)	Plusieurs témoins			C m	IV
102	19-05-74	DIM	21:00	Bascara (GERONA)	Trois jeunes gens			C m	III
103	24-05-74	VEN	11:00	S. Clemente (CUENCA)	D. CARRASCOSA M.	53	Agriculteur	S M T	I
104	FIN 05-74		01:15	P. del Rio (SEVILLA)	J. COZA LOPEZ		Chauffeur taxi	C m	III
105	4-06-74	MAR	00:45	Malaga MALAGA)	H. JOSE GONZALEZ		Artisan	C M	IV
106	10-06-74	LUN	23:30	Mostoles (MADRID)	R. GARRIGA MIRO		Professeur	C m	IV
107	13-06-74	JEU	15:45	Bobadilla (MADRID)	M. A. ARCEDIAN	17	Radio amateur	C m	IV-IX

108	13-06-74	JEU	16:45	Las Laderas (MADRID)	J. FIDEL DE LAMA, son épouse, ses enfants	Cdt infanterie	S m T	I-IX
109	14-06-74	VEN	05:30	Medellin (BADAJOZ)	S. PULIDO ROMERO	Agriculteur	C E M	III-VII

2. — ANALYSE DES DONNEES :

2.1. — ANALYSE DES PARAMETRES DU CATALOGUE

2.2. — ANALYSES PARTICULIERES

2.1. — ANALYSE DES PARAMETRES DU CATALOGUE.

2.1.2. — Diagramme général du FEP-74 :

J'ai établi dans la figure I le diagramme général de la distribution journalière du FEP-74, depuis le 14-03-74 jusqu'au 14-06-74 ; on y retrouve les 109 cas sélectionnés et vérifiés d'activité aérienne non identifiée.

Cependant, je ne prétends pas, en présentant ce laps de temps, fixer définitivement le début et la fin du FEP-74.

D'autres investigateurs (1) pensent, et je crois qu'ils n'ont pas tout à fait tort, qu'il est probable que le début du FEP-74 se situe avant le 14-03-74, puisqu'on connaît des observations bien antérieures à cette date (2) ; mais il est aussi vrai que le phénomène vague d'OVNI n'est jamais un phénomène isolé, comme l'affirme M. Guasp (3), puisqu'il se produit toujours dans une sorte de bruit de fond permanent provenant d'observations sporadiques mais continues.

De toute façon, ce qui est absolument indiscutable, c'est que le FEP-74 a commencé à se révéler à partir de l'observation faite par D. Adrian Sanchez Sanchez le 20-03-74 sur la route qui joint Aznalcollar à El Castillo de las Guardas, près de Seville (cas 007 de la monographie).

Ce cas intéressant, que je connais d'ailleurs très bien (4), m'a servi de pierre angulaire pour commencer ce modeste travail.

Il en est de même pour la date de la fin de la vague, puisque l'on a aussi fait état d'observations sporadiques postérieures au 14-06-74 (5).

Dans la figure II, j'ai établi le diagramme de la distribution mensuelle du FEP-74, dans lequel on peut mieux apprécier sa régularité ; comme pour les vagues extérieures, la courbe statistique monte de façon vertigineuse jusqu'au moment où elle atteint son point d'algidité, puis elle amorce rapidement une descente quasi-exponentielle.

Après avoir effectué une étude sommaire des deux diagrammes, on peut déduire les conclusions préliminaires suivantes.

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— Au mois de mars, on observe une fluctuation considérable d'observations, dont les points culminants correspondent au 27 mars (avec 8 cas : 7 % environ) et au 31 mars (avec 6 cas : 5 % environ).

— Au mois d'avril, on découvre une autre fluctuation constante, supérieure à celle du mois précédent, avec deux maximums égaux correspondant aux 19 et 28 avril (5 cas : environ 4 %), qui sont toutefois inférieurs au maximum du mois de mars.

fig. I .

Diagrama de distribución de horas locales

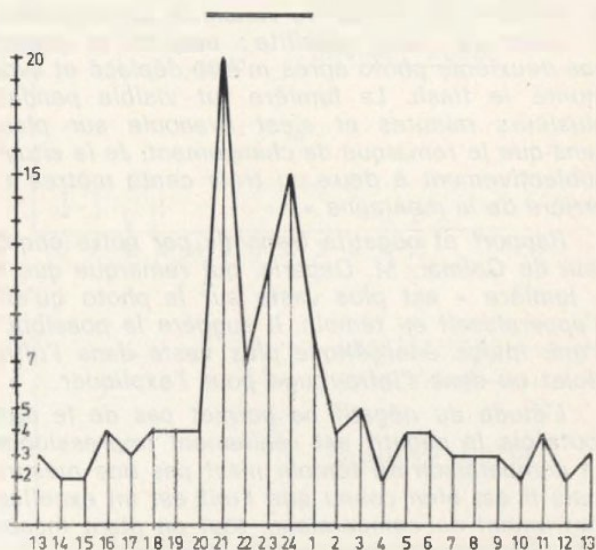
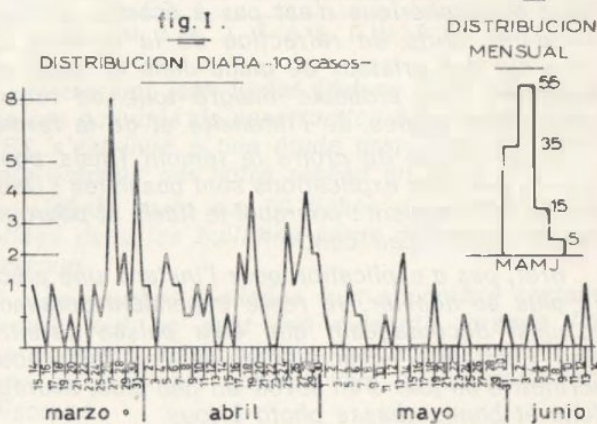


DIAGRAMA GENERAL DEL FEP-74

fig. II



— Au mois de mai, la fluctuation décroît considérablement, avec un petit maximum correspondant au 14 mai (3 cas : environ 2 %).

— Au mois de juin, la fluctuation est presque nulle et elle correspond à l'agonie du FEP-74. On découvre un minuscule maximum le 13 (2 cas : 1 % environ).

— Les pourcentages approximatifs mensuels des observations d'OVNI du FEP-74 sont les suivantes :

MARS	32 %
AVRIL	52 %
MAI	13 %
JUIN	3 %

(suite bas de page 28)

Courrier Résufo

UNE PHOTO... A VERSER AU DOSSIER

PONT-D'HERAULT (Gard), 10 juillet 1974, entre 19:00 et 20:00.

M. F..., de Colmar, 19 ans, collègue de travail de l'enquêteur, raconte : « La lune vient de se lever, un instant après je vois à sa droite une lumière blanc-jaune, dimension maximum deux fois le diamètre de la lune. Je venais de photographier le lever de notre satellite ; aussitôt je prends une deuxième photo après m'être déplacé et avoir monté le flash. La lumière fut visible pendant plusieurs minutes et s'est évanouie sur place sans que je remarque de changement. Je la situais subjectivement à deux ou trois cents mètres en arrière de la montagne ».

Rapport et négatifs transmis par notre enquêteur de Colmar, M. Deparis, qui remarque que la « lumière » est plus vaste sur la photo qu'elle n'apparaissait au témoin. Il suggère la possibilité d'une image énergétique plus vaste dans l'ultra-violet ou dans l'infra-rouge pour l'expliquer.

L'étude du négatif ne permet pas de le dire, toutefois le négatif est réellement impressionné. La comparaison du témoin n'est pas une mesure, mais il est bien connu que l'œil est un excellent instrument de comparaison, tout en étant incapable de mesures quantitatives exactes.

Que pouvait être cette lumière ? Dans la mesure où l'on fait confiance au témoin elle reste mystérieuse, toutefois la possibilité d'un phénomène atmosphérique n'est pas à écarter, il s'agirait d'une sorte de réfraction de la lumière lunaire sur des cristaux de glace dans la haute atmosphère, peu probable malgré tout, en tenant compte des angles, de l'intensité et de la forme.

Si on refuse de croire le témoin (mais pourquoi ?) bien des explications sont possibles ! Deux choses m'intriguent : pourquoi le flash, et pourquoi l'objet n'est-il pas centré ?

Bref, pas d'explication pour l'instant, une pièce de plus au dossier. Je reste cependant persuadé qu'aussi décourageant que cela puisse paraître pour l'instant, l'accumulation de ces faits nous permettra un jour d'en savoir un peu plus, courage donc et bonne chasse photo à tous.

VAGUE ESPAGNOLE 1974

(suite de la page 27)

NOTES :

- (1) REDON P. - TAMAYO M.C. — « La vague ibérique de 1974 ». STENDEK 16. JUIN 1974.
- (2) 2/01/74 : Padrones de Bureba (BURGOS)
15/01/74 : Barcelona (BARCELONA)
19/01/74 : El Rocio (HUELVA)
26/01/74 : Lisboa
28/01/74 : Jumilla (MURCIA)
5/02/74 : Fornells (GERONA), etc...
- (3) GUASP M. — « Teoria de procesos de los OVNI's ». Ed. de l'auteur. Valencia 73.
- (4) CASAS-HUGUET J.M. — « L'observation d'Adrian Sanchez ». STENDEK 16. JUIN 1974.
- (5) 15 villages de la vallée de LA CIANA (LEON), le 9/07/74, etc...

(à suivre)



Agrandissement (x 10) d'une partie du cliché couleur négative, pris par M. F... à l'aide d'un Instamatic 2233 (Tirage bénévole J. Havard).

PHOTOGRAPHIES AU MONT SAINT-JEAN (90)

mars 1974.

M. Schirch, délégué régional à Belfort, nous fait parvenir une série de photos — ci-dessous — faisant partie de la même pellicule, avec les commentaires de RESUFO qui a étudié les négatifs.

Si nous voulons cerner le phénomène, il est indispensable de suivre ses horaires d'apparition qui se situent durant la nuit. Les veillées nocturnes sont donc recommandables pour avoir la chance de faire des séquences photographiques du phénomène, soit par instantanés, par poses, ou filmées.

Les veillées nationales permettent de mettre en relief la simultanéité du phénomène. Sous bénéfice d'inventaire plus poussé — manque de temps — l'apparition du phénomène à une date aléatoire n'est pas aussi rare que peuvent le prétendre ceux qui ne font jamais rien ; dans la nuit du 23 au 24 mars 1974, jour de veille nationale, 23 observations, certaines spectaculaires, ont été enregistrées et fichées.

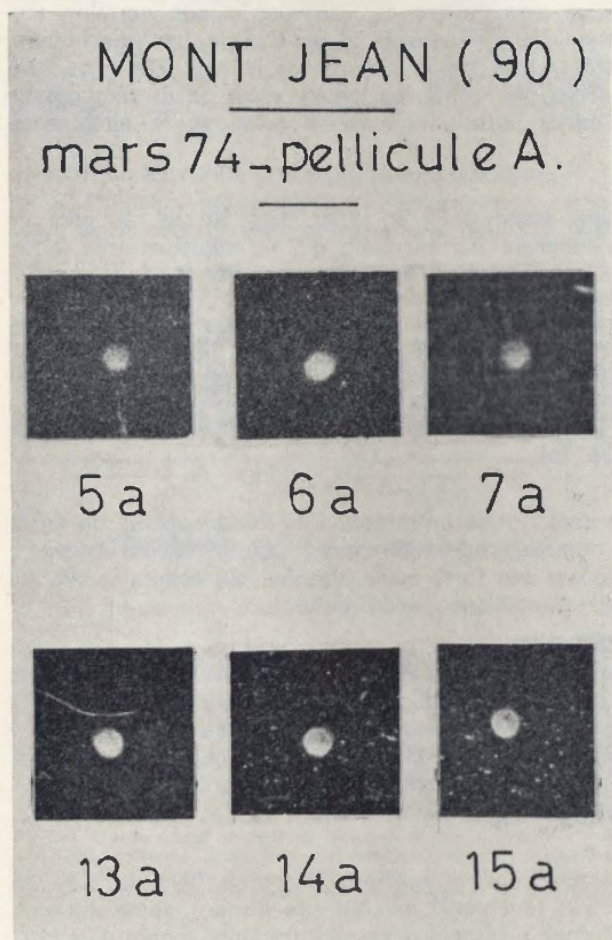
Il est donc du plus haut intérêt de poursuivre ces expériences, en souhaitant une participation de plus en plus nombreuse.

COMMENTAIRES RESUFO :

Malgré la désorganisation de l'équipe, nous sommes en présence de photos vraiment étranges, l'objet, sur chacune des 18 photos, est toujours semblable à lui-même (les 2/5 de la Lune environ) et cependant il évolue, passant d'un aspect flou dans le haut à un aspect très net et grossissant même un peu.

Cette extraordinaire séquence, qui me paraît authentiquement le film d'un objet non identifié, est malheureusement entourée d'aucune donnée précise permettant de l'exploiter, ce qui fait mon désespoir ! Elle ne fait que corroborer les dires des observateurs. Ce qui montre encore qu'il faut photographier, mais avec méthode, en notant tout ce que l'on peut et en variant les paramètres à chaque prise de vue.

M. MONNERIE.



COURRIER (suite de la page 25)

Ma réticence devant la vulgarisation du sujet provient non d'un souci d'obscurantisme mais plutôt d'un souci de santé publique. Les drogues intellectuelles sont aussi stériles que les autres.

Pierre NORTH.

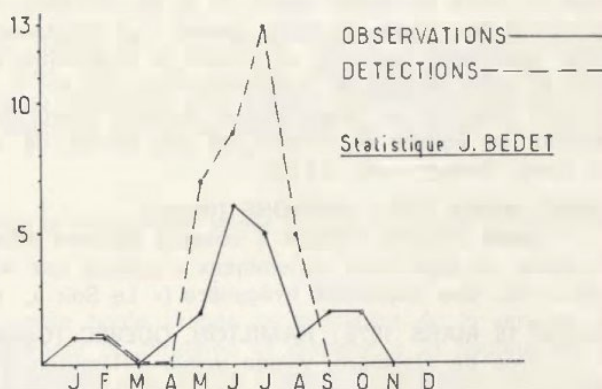
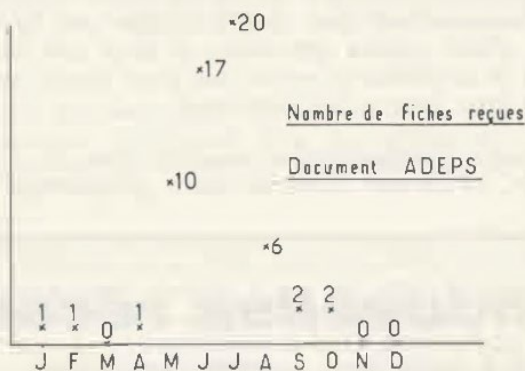
● **PRISE DE CONSCIENCE DE LA JEUNESSE.**

Quelques mots pour vous faire part du vif intérêt qu'éprouvent les jeunes pour le problème OVNI. Travaillant dans un C.E.S., à Montargis, j'ai organisé, dans le cadre des 10 % pédagogiques, une série de trois réunions-débats, avec projection de documents, sur le phénomène OVNI en général.

(suite page 31)

**RESEAU DE DÉTECTION
RÉSULTATS 1973**

RESEAU de DETECTION RESULTATS 1973



Notre ami Jean Bedet (Adeps 200), en dehors de ses activités de construction des enregistreurs EB3, s'est livré à une étude graphique des résultats obtenus par notre réseau en 1973.

L'étude porte sur 60 fiches de détection, publiées dans les bulletins parus durant la période retenue.

Les courbes réalisées font apparaître certains points, qui ne sont pas évidents lorsque l'on se contente de compiler les fiches, tant il est vrai qu'un simple schéma vaut mieux qu'un long discours.

1° Une forte activité magnétique est mise en évidence durant les mois de Mai, Juin, Juillet et Août 1973. Il ne s'agit pas de perturbations naturelles, nos détecteurs ne sont pas suffisamment sensibles pour capter les variations connues du champ magnétique terrestre.

2° La courbe des observations suit sensiblement celle des détections. Bien évidemment, n'ont été retenues que les observations voisines du lieu de détection et celles, moins nombreuses, accompagnant ou parfois faisant suite à la détection.

3° Le graphique des fiches reçues par le bureau de l'Adeps (graphique du haut), fait apparaître également une pointe, correspondant au maximum de détection. L'on peut en déduire deux alternatives : ou bien c'est parce que nous avons reçu beaucoup de fiches, que le graphique de détection accuse un maximum, ou alors c'est parce que beaucoup de détections ont été enregistrées, que nos amis nous ont renvoyé leurs fiches.

Je crois que c'est cette deuxième alternative qui doit être retenue. D'ailleurs, la courbe des observations vient à l'appui de cette thèse. Notons tout d'abord que ce dernier tracé n'a rien à voir avec celui des détections. Je veux dire par là que les informations ayant permis de tracer la courbe des observations sont, tout au moins pour la plupart, d'une origine différente, et dans ces conditions le parallélisme relatif des deux tracés est, à mon sens, tout à fait significatif.

Quels enseignements peut-on tirer de cette étude, en ce qui concerne notre groupement ?

D'abord que, dans l'ensemble, nos détecteurs fonctionnent bien et effectuent correctement le travail qui leur est demandé, qu'ils ne se déclenchent pas au hasard, et qu'il convient de les considérer comme des outils sérieux et non comme des gadgets.

Ensuite, que les fiches de détections sont indispensables, et j'espère que la publication de ces résultats incitera les négligents à faire un petit effort.

Je pense qu'il fallait que cette étude soit faite et, encore une fois, un grand merci à Jean Bedet de l'avoir réalisée.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LUNDI 3 MARS 1975 : MONSIREIGNE (Vendée)

Vers 23:00, M. David et sa femme ont observé, à 150 m d'eux, deux boules lumineuses au-dessus d'une haie. La boule de droite faisait 25 m de diamètre, celle de gauche une dizaine de m de large. Ces deux boules formaient des sortes de halos jaunes d'où montaient des boules plus petites qui, arrivées à une certaine altitude, semblaient exploser en silence et disparaître soudainement. Le phénomène dura environ une demi-heure, puis la boule de gauche s'éteignant brusquement il n'est resté qu'une boule plus petite, rouge d'un côté, zigzaguant près du sol. Une cousine, habitant à proximité, a observé elle aussi les lueurs, ainsi qu'un photographe passant en voiture et croyant en des éclairs de flash ! D'autres personnes auraient aussi vu le phénomène (« Ouest France » du 8-3-75).

DEBUT MARS 1975 : GRIGIONE (Corse)

Mme Michèle Cataoui a observé pendant plusieurs jours, entre 19:00 et 19:30, dans le ciel, au pont de Grigione, un objet rond et lumineux « comme une étoile », s'éteignant par moment, qui se déplaçait très lentement avec une trajectoire irrégulière (« Le Soir », du 8-3-75).

MARDI 18 MARS 1975 : HAMILTON, QUEBEC (Canada)

Près de Flamboro, village voisin d'Hamilton, en Ontario, Pat Mac Carthy, étudiant de 19 ans, a photographié dans le ciel un objet insolite, vers 1:30 de l'après-midi. L'objet, deux fois plus grand qu'un DC 8, se déplaçait à grande vitesse en zigzagant. Les photos montrent deux minces protubérances émanant du dessous de l'objet, pouvant être soit des antennes, soit un train d'atterrissage. Des savants, des experts, des physiciens ont reconnu la présence d'un OVNI (« La Presse » du vendredi 21 mars 75).

VENDREDI 21 MARS 1975 : RIEDISHEIM (Haut-Rhin)

Vers 21:30, une habitante de Riedisheim a aperçu haut dans le ciel en direction de Zimmersheim, un engin de forme circulaire, produisant une vive couleur orange très lumineuse. L'engin perdit peu à peu sa couleur ; il était de forme sphérique, percé de hublots d'où jaillit soudain une forte lueur blanche, qui éclaira la maison du témoin ; quelques instants plus tard le phénomène disparut (« L'Alsace » du 18-3-75).

LES AUTORITES AMERICAINES PRENNENT LES OVNI AU SERIEUX

Dans la revue du FBI « Law Enforcement Bulletin », un article sur les OVNI annonce la mise en service d'une ligne téléphonique qui permet à la police et à divers organismes publics de communiquer leurs rapports d'observation au Centre d'Etude des UFO qui les étudie sous un angle scientifique. De même en France, un long article dans la Revue de la Gendarmerie, faisait état (en 1972) de son intérêt pour le problème des OVNI. Au Canada, le Conseil national des recherches, à Ottawa, comporte une section spéciale pour recevoir et classer les rapports d'observation d'OVNI (« La Presse », du 27 mars 75).

SAMEDI 29 MARS : NANTES (Loire-Atlantique)

Vers 21:45, du 8^e étage d'un immeuble de la place Mangin, une grand-mère a aperçu dans le ciel, en direction du S, deux boules de feu distantes de plusieurs mètres (subjectif) qui ont vite disparu, semblant s'enfoncer dans la terre. Le témoin affirme ne pas confondre avec les habituels passages d'avions, venant de l'aérodrome proche de Château-Bougon (« Presse Océan » du 2-4-75).

DIMANCHE 30 MARS : BATZ-SUR-MER (Loire-Atlantique)

Vers 21:20, MM. J.-M. Allaire et Daniel Peltar, à bord de leur voiture, ont vu descendre du ciel, à 50 m d'eux, un engin matérialisé par deux gros phares, diffusant une lumière rouge vif, de 25 cm de diamètre et espacés de 2 m (subjectif). Les témoins, interloqués, partirent prévenir la gendarmerie. Aucune trace ne fut relevée (« Presse Océan » du 1-4-75).

LUNDI 31 MARS : DRAGUIGNAN (Var)

Vers 20:45, plusieurs personnes, dont Mme Claveyrolas, ont aperçu un OVNI. D'après le témoin, Mme Claveyrolas, l'objet se déplaçait lentement en direction de l'E ou du S-E en roulant sur lui-même ; de forme ronde, de couleur rouge plus intense sur le pourtour, il comportait plusieurs rayons partant du centre, lui-même très brillant. L'observation dura 5 minutes, aucun bruit et aucune trace ne furent relevés (« République » du 3-4-75).

MARDI 1^{er} AVRIL : LA CAPELLE (Aisne)

Vers 21:15, sur la route entre Rocquigny et La Capelle, près de Haudroy, deux chauffeurs laitiers, MM. Marchand et Macarez, ont vu une forme lumineuse, à moins de 30 m d'eux, à demi sur la chaussée et le bas-côté ; au moment où ils se rapprochèrent avec leur camion, l'objet disparut. Des traces en forme de talon de chaussures furent relevées, avec confirmation de la gendarmerie. La boule lumineuse, d'un diamètre de 1,20 m environ, de couleur rouge orangé, dégageait une forte intensité lumineuse, si bien que M. Macarez souffrait des yeux à la suite de cet éblouissement (« L'Union » du 2-4-75 — « Le Courrier Picard » du 6-4-75 — « Ouest France » du 9-4-75).

MERCREDI 9 AVRIL : CARPENTRAS (Vaucluse)

Entre 22:30 et 23:30, un avocat de Carpentras, M^e Vincenti, a aperçu dans le ciel un OVNI. D'après le témoin, l'objet, un peu plus gros qu'une étoile, se déplaçait lentement, provoquant dans son sillage une lueur tantôt jaune, tantôt rouge, venant du Mont Ventoux et avançant contre le vent, il empruntait une direction NO-SE. L'observation dura 45 minutes (« Nice-Matin » du 11-4-75).

MARDI 15 AVRIL 1975 : PAEA (Tahiti)

Aux alentours de P.K 26 à Paea, vers minuit, le témoin, réveillée par un bruit bizarre (comme une voiture qui freine à mort), se précipita à la fenêtre, croyant à un accident, puis soudain il n'y eut plus de bruit. Le témoin aperçut alors en face d'elle une espèce de boule de feu s'éloigner vers la mer, puis changer de direction, à angle droit, vers Punaania. L'observation dura 30 à 40 secondes. L'objet avait la taille d'une pleine lune, il semblait venir de la montagne. Les chiens se mirent à aboyer au début du phénomène et cessèrent peu après sa disparition (« La Dépêche » du 16-4-75).

VENDREDI 18 AVRIL : AVALLON (Yonne)

Dans la nuit, deux adolescents auraient vu un OVNI se diriger vers l'O de la France, après avoir évolué depuis 0:45 dans le ciel de la région, pendant 15 minutes. Des lueurs de couleur rose précédaient un point rougeâtre ; l'objet prit une forme ovale, avec des lueurs jaune orange et une traînée d'une blancheur intense. Il disparut dans les nuages après avoir effectué quelques rotations de forme elliptique (« Courrier de Saône-et-Loire » du 24-4-75).

VENDREDI 25 AVRIL : ROUEN (Seine-Maritime)

Plusieurs personnes de l'agglomération ont observé dans la soirée des objets phosphorescents se dirigeant vers Isneauville (« Paris-Normandie » du 26-27 avril 1975).

VENDREDI 25 AVRIL : BOIS-ARNAULT (Eure)

Vers 21:00, la famille Fernandez a pu observer une grosse boule orange se déplaçant du S vers le N. Tournant sur lui-même très lentement, l'objet changea brusquement de direction et disparut à la hauteur de la moitié d'un sapin. L'objet fut aperçu par plusieurs autres personnes. La famille Lecouturier observa une chose semblable entre 22:30 et 22:50, qui prit successivement une forme circulaire, puis de fer à cheval, et enfin de quartier de Lune (« Paris-Normandie » du 28 avril 75).

COURRIER (suite de la page 29)

Et, ce à la demande d'un certain nombre d'élèves déjà intéressés.

Le résultat a dépassé mes espoirs. Environ 150 élèves se sont entassés dans une salle trop petite, dès la première réunion, et alors que, dans le même temps, un concert de musique pop' avait lieu dans une salle du réfectoire (et qui ne réunit qu'une trentaine d'élèves). La durée prévue était de deux heures (de 15 h 15 à 17 h 15) mais, à chaque fois, la réunion ne se terminait pas avant 19 h, devant l'intense curiosité et la foule de questions des enfants.

Ceux-ci ont, depuis, ouvert une tribune de discussion sur les OVNI dans le journal trimestriel du C.E.S. Et, il est rare que quelques jours, ou une semaine, ne se passent sans que quelques élèves ne viennent me trouver afin de me demander des renseignements sur le problème, ou m'informer d'observations...

Un groupe d'élèves de 4^e ont décidé, dans le cadre des cours d'histoire-géographie, de préparer un dossier sur les phénomènes OVNI, et se réunissent pour cela trois heures par semaine avec moi. Leur dynamisme fait plaisir à voir, et leur intelligence à saisir certains aspects du problème également.

Enfin, par l'intermédiaire de l'un de mes élèves, dont le beau-frère est instituteur à Châteaurenard (près de Montargis), je dois aller exposer le problème aux enfants de son école, avec projections, dans le courant du mois de mars.

L'intérêt des élèves, dont l'âge va de 11 à 16 ans, leur ouverture au problème, ne fait aucun doute. C'est une nouvelle génération qui s'annonce, qui n'hésitera pas à briser les cloisons d'une certaine pensée, d'une certaine logique, et à mener, sur un front plus large, hors des ghettos, une recherche si nécessaire.

Jean-Jacques JAILLAT,
enquêteur n° 1850

MISE AU POINT IMPORTANTE

Les bruits les plus fantaisistes circulent au sujet d'un accord de collaboration, qui aurait été conclu entre une revue (qui n'a pas encore vu le jour) et LDLN.

Nous tenons à préciser ici, de la façon la plus nette, que cela est sans fondement. Notre but est depuis 18 ans, et demeure, la recherche de la Vérité, sans considération commerciale primordiale. Dans les circonstances actuelles, toute dispersion des efforts serait catastrophique, et pourrait vouer au néant ce qui a été entrepris et mené à bien par nous tous.

De toutes nos forces, nous nous emploierons à poursuivre notre chemin (hérissé d'obstacles), avec tous nos collaborateurs, lecteurs et amis.

Nous reviendrons sur cela dans un prochain numéro, s'il y a lieu.

LDLN.

PRENEZ NOTE
LA LIBRAIRIE DES ARCHERS
SERA FERMÉE
DURANT TOUT LE MOIS D'AOUT

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 37 F
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 27,50 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 25 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les

détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

- 6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 28 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 38 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 33,50 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

VIENT DE PARAITRE :
LE COLLEGE INVISIBLE
par Jacques VALLÉE — Franco : 33 F



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)
(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	5,50 F
pour 5 macarons :	7,00 F
pour 10 macarons :	10,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1975